

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 1^{er} juin 2025 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°647 ■

Contribution

Les espaces
de la régulation

Par Rachid Meksen P 5

TRAINS, AVIONS, BUS L'Algérie investit massivement dans la mobilité

L'Algérie poursuit une politique ambitieuse de développement de ses infrastructures de transport, en investissant massivement dans les secteurs routier, ferroviaire et aérien. L'objectif : améliorer la connectivité nationale, désenclaver les régions intérieures et stimuler les échanges économiques. Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie d'intermodalité déjà amorcée à travers la construction de réseaux routiers et ferroviaires modernes, interconnectés aux ports, aéroports et zones logistiques. P 3



CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE "AFRICA SIPSA-INNOV" Cinq projets innovants primés

Cinq projets innovants dans différents domaines agricoles ont été primés, jeudi à Alger, dans le cadre du Prix de l'innovation agricole "Africa Sipsa-Innov – Sid Ahmed Feroukhi", lors de sa 5e édition, à l'issue de la 23e édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires (SIPSA-FILAHA), qui s'est clôturée jeudi.

P 2

L'ALGÉRIE ENTRE OFFICIELLEMENT DANS L'ÈRE DE LA 5G

**Une étape
stratégique vers
un leadership
numérique
régional**

L'Algérie a officiellement lancé son appel d'offres public 5G, marquant une étape décisive dans son ambition de devenir un centre technologique de premier plan en Afrique et dans la région méditerranéenne.

P 3

DÉBUT DES EXAMENS DU BEM AUJOURD'HUI

**Près de 800 000
candidats à
l'épreuve**

Près de 800 000 candidats à l'échelle nationale entameront aujourd'hui les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), répartis sur quelque 30 000 centres d'examen. Les épreuves finales du cycle moyen se poursuivront jusqu'à mardi prochain, sous la supervision de plus de 240 000 encadreurs à travers l'ensemble du territoire national.

P 16

BANQUE
**La BDL lance
son application
de m-paiement** P 2

OPEP+
**L'Algérie augmentera sa
production de 8 000 barils/jour
en juillet prochain** P 4

LE CONCOURS DE RECRUTEMENT
D'ALGÉRIE POSTE REPORTÉ
**Trois hauts responsables
limogés** P 16

BANQUE
La BDL lance
son application
du m-paiement

La Banque de Développement Local (BDL) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de son application de paiement mobile (m-paiement), permettant d'effectuer des transactions par scan de QR code. Baptisée "Wimpay BDL", cette application permet aux utilisateurs de régler leurs achats en scannant un QR Code, et d'effectuer des transferts d'argent "en toute simplicité et sécurité". Parmi les avantages offerts par cette application, la mise à jour immédiate du solde du compte après chaque transaction, ce qui permet de suivre et de contrôler en permanence les transactions financières, avec des notifications automatiques envoyées à chaque transaction. L'application, affilié au réseau DZMobbpay, est destinée aussi bien aux particuliers qu'aux commerçants, aux professionnels et aux entreprises de droit algérien, selon le communiqué précisant qu'il suffit, pour s'inscrire, de disposer d'un compte courant, de fournir une adresse e-mail et un numéro de téléphone valides, avant de signer un contrat d'adhésion auprès de son agence domiciliaire.

IATF 2025 EN ALGÉRIE
Réunion préparatoire
avec la participation
des secteurs et
ministères concernés

Le secrétaire général du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El Hadi Bakir, a coprésidé, jeudi à Alger, avec le chargé de la gestion du Secrétariat général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, une réunion de coordination préparatoire à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue en Algérie du 4 au 10 septembre prochain, avec la participation de représentants de différents secteurs et ministères concernés, indique un communiqué du ministère du Commerce intérieur. Lors de cette réunion, consacrée à l'examen des aspects organisationnels et logistiques liés à la préparation de cet événement économique continental, l'accent a été mis sur l'importance de renforcer la coordination entre toutes les parties concernées et de mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires pour assurer le succès de la Foire, en reflétant l'image de l'Algérie et sa place à l'échelle continentale.

CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE "AFRICA SIPSA-INNOV"
Cinq projets innovants primés

Cinq projets innovants dans différents domaines agricoles ont été primés, jeudi à Alger, du Prix de l'innovation agricole "Africa Sipsa-Innov-Sid Ahmed Feroukhi" dans sa 5e édition, à l'issue de la 23e édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires (SIPSA-FILAHHA), qui a pris fin jeudi.

Synthèse S R

Sur les cinq projets innovants, quatre startups algériennes ont remporté les premières places. La première place a été remportée par le projet (Air-Crop), spécialisée dans l'agriculture de précision et le suivi des cultures par drones, tandis que la seconde a été décernée à (FilahaTech), une plateforme d'agriculture intelligente, tandis que le projet de production de compléments alimentaires naturels (Biolife), a pris la troisième place. Deux prix d'encouragement ont été décernés à la plateforme spécialisée dans la distribution de produits agricoles (Clementina), qui s'est classée quatrième, et à (Waare), un projet sénégalais de fabrication de vinaigre, qui s'est classé cinquième. A cette occasion, la porteuse du projet (Aircrop), Lina Cherif, s'est dite «fière et honorée», estimant que l'organisation de tels concours est «une forte motivation pour les jeunes innovants, les poussant à se développer et à accéder au marché». Ce concours a vu la participation de plus de 100 projets innovants de différents pays, dont la Tunisie, la République démocratique du Congo et le Sénégal, où 12 projets ont été sélectionnés pour présenter leurs idées aux investisseurs lors du salon, selon une présentation faite à cette occasion. Il a été, également, procédé à l'annonce, à la fin du salon, des lauréats du premier concours national d'huile d'olive, qui a vu la participation de 145 échantillons de différentes régions du pays, évalués par un jury spécialisé. La marque "Dahabiya", produite dans la wilaya de Djelfa, a remporté le premier prix, suivie par «Ardhi» à la deuxième place, et «Ebila» à la troisième place. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la ferme biologique qui produit l'huile «Dahabiya», Hakim Alilouche, a indiqué que cette distinction «est un encouragement à poursuivre l'adoption de méthodes scientifiques pour produire une huile de haute qualité, et qui répond aux attentes des consommateurs algériens et aux normes internationales pour l'exportation». Cette cérémonie de clôture a été l'occasion d'honorer un certain nombre de personnalités et d'institutions qui ont contribué à la réussite de cet événement, tels que les walis d'El-Tarf et d'El-Oued,

en tant que représentants des deux wilayas invités d'honneur. En marge du salon, un accord a été signé entre les organisateurs et le laboratoire (Catalyse Lab), accrédité par le Conseil oléicole international, pour la mise en place d'un jury national spécialisé dans l'évaluation de la qualité des huiles et la motivation des opérateurs à améliorer la qualité de leurs produits. Un autre accord de partenariat a également été signé entre la société algérienne spécialisée dans l'industrie du chocolat (Maison Seddi), et la société saoudienne (Wise Ideas for Technology), afin de développer des projets communs dans le domaine de l'industrie agroalimentaire. Dans un discours de clôture, l'organisateur du salon, Amine Ben Semmane, a souligné que cette édition a vu la participation de 780 exposants locaux et étrangers, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'édition précédente, ainsi que l'organisation de quatre forums sur des thèmes stratégiques dans le secteur agricole. La prochaine édition du salon, prévue du 18 au 21 mai 2026, sera consacrée au thème de l'élevage et de l'aquaculture.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Renforcer la coopération entre les secteurs agricole et industriel

Par R E.

Des participants à un atelier sur l'industrie agroalimentaire, organisé jeudi à Alger, ont appelé à la nécessité de renforcer les capacités de production des produits agricoles transformables et d'élargir les superficies qui leur sont consacrées, soulignant l'importance d'une coordination étroite entre les secteurs agricole et industriel à toutes les étapes de la chaîne de production. L'atelier s'est tenu en marge de la 23e édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires (SIPSA-Filaha), dont les activités ont débuté le 26 mai et s'achèvent aujourd'hui. Les intervenants ont insisté sur l'importance d'une exploitation optimale et rationnelle des ressources disponibles, notamment des produits agricoles destinés à la transformation, tout en renforçant la coopération entre agriculteurs et transformateurs. L'objectif est d'assurer la complémentarité des différentes étapes de production, depuis la cultivation jusqu'au produit final, permet-

tant ainsi de créer de la valeur ajoutée et de faciliter l'accès aux marchés extérieurs de manière plus efficace. Dans ce cadre, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière tomate, Mustapha Mazouzi, a indiqué que cette filière avait enregistré un rendement significatif au cours des dernières années, permettant d'atteindre l'autosuffisance, avec une perspective d'exportation au vu de la demande croissante à l'international. Il a également appelé à élargir les activités de transformation pour inclure le séchage et l'extraction de jus de tomate, afin de dynamiser l'économie et de réduire la pression sur les chambres froides. Il a souligné, en outre, l'importance de conclure des partenariats et des accords de coopération dans les domaines de la recherche et de la formation avec les universités, les centres de formation professionnelle et les instituts de recherche, afin de suivre les évolutions du secteur et d'améliorer la rentabilité des projets de transformation agricole. Pour sa part, le fondateur de l'entreprise "Boublenza" spécialisée dans la production

et la transformation de caroube, Cherif Boublenza, a partagé son expérience dans ce domaine, qui a permis à son entreprise d'exporter de la poudre de caroube vers une cinquantaine de pays, où elle est utilisée comme substitut au cacao ou dans l'industrie pharmaceutique. A ce propos, l'investisseur a plaidé pour le classement de la culture du caroubier, de l'olivier et du palmier comme cultures stratégiques, compte tenu des atouts naturels dont dispose l'Algérie et qui offrent des perspectives prometteuses en matière de création de richesse et d'emplois. Il a estimé que la plantation de 10 millions de caroubiers d'ici 2035 permettrait de créer 100.000 emplois et de générer plus de 200 millions de dollars de recettes d'exportation. De son côté, l'économiste et président de "Algeria Cluster", Mourad Bouattou, a souligné la nécessité de relier l'ensemble des acteurs de la chaîne de production, de l'agriculteur au transformateur, en définissant les types et les quantités de produits, afin d'assurer la continuité et la durabilité de l'activité de transformation.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TRAINS, AVIONS, BUS

L'Algérie investit massivement dans la mobilité

L'Algérie poursuit une politique ambitieuse de développement de ses infrastructures de transport, en investissant massivement dans les secteurs routier, ferroviaire et aérien. L'objectif : améliorer la connectivité nationale, désenclaver les régions intérieures et stimuler les échanges économiques. Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie d'intermodalité déjà amorcée à travers la construction de réseaux routiers et ferroviaires modernes, interconnectés aux ports, aéroports et zones logistiques.

Par Réda Hadi

Le premier chantier majeur concerne le transport aérien, avec la modernisation de la flotte d'Air Algérie. Une commande de 16 nouveaux avions a été passée aux constructeurs Airbus et Boeing, dans le cadre d'un vaste programme de renforcement de la compagnie nationale. Selon le ministre des Transports, Saïd Sayoud, un avion sera réceptionné tous les trois mois. Les appareils Airbus, affectés aux vols long-courriers, renforceront la position d'Air Algérie comme acteur majeur du transport aérien africain, notamment grâce à son hub stratégique à l'aéroport international d'Alger. Ces avions de dernière génération serviront également sur les liaisons très demandées, comme Alger-Paris, particulièrement fréquentée durant l'été. La première livraison est attendue pour fin juillet 2025, suivie d'un second appareil en septembre. Cette cadence régulière témoigne de la volonté des autorités de moderniser durablement le transport aérien, tant en matière de confort que de sécurité, tout en répondant à une demande en constante progression.

Ambitions ferroviaires : mailler le territoire

Le deuxième axe stratégique repose sur l'expansion du réseau ferroviaire, avec une attention particulière portée au Grand Sud algérien, riche en ressources naturelles mais encore mal connecté. Deux projets de chemins de fer d'importance stratégique sont en cours de réalisation. Le premier relie la mine de fer géante de Gara Djebilet (sud-ouest) à Béchar, sur 950 km, pour alimenter une usine sidérurgique locale, produire du concentré de minerai de fer destiné aux complexes du nord du pays ou à l'exportation. Cette ligne sera mixte, assurant également le transport de passagers dans une région où les moyens de déplacement modernes sont rares. Quant au second, il relie la mine de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) au port d'Annaba, sur 450 km, pour faciliter l'exportation de cette ressource stratégique. Le ministre Saïd Sayoud a révélé que 500 milliards de dinars ont été alloués à l'acquisition de nouveaux wagons, pour soutenir ce développement ferroviaire ambitieux. À ce jour, l'Algérie compte 4 700 km de voies ferrées, mais vise 6 800 km en 2027, puis 9 900 km après la livraison de la future ligne Alger-Tamanrasset. En parallèle, près de 4 milliards de dollars seront investis dans du matériel roulant moderne.

Mobilité urbaine et renouvellement du parc de bus

Sur le plan de la mobilité urbaine, l'État renforcera en 2025 le parc de bus des entreprises publiques dans trois grandes wilayas, avec 108 nouveaux véhicules de fabrication locale. Par ailleurs, le ministre des Transports a annoncé devant le Conseil de la Nation son soutien aux opérateurs privés pour la mise en place d'incitations fiscales permettant l'importation de bus de moins de cinq ans. Cette mesure, qui pourrait être intégrée dans le projet de loi de finances 2026, vise à renouveler un parc vieillissant et à améliorer la qualité du service. « Nous devons absolument moderniser notre flotte de bus », a insisté le ministre. En somme, l'Algérie adopte désormais une approche intégrée et durable de la mobilité. Après une phase axée sur l'équipement, l'État évolue vers un rôle de régulateur et de facilitateur, encourageant les synergies entre les secteurs public et privé, ainsi qu'entre les territoires. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une vision stratégique de relance économique, qui fait du transport un levier central de développement, au service de la diversification économique, de l'emploi et de la cohésion territoriale.

À L'APPROCHE DE L'AÏD EL-ADHA SOGRAL renforce ses dessertes

Par R E.

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, hier dans un communiqué, la programmation de 2650 dessertes supplémentaires pour répondre à l'augmentation de la demande à l'approche de l'Aïd El-Adha. Cette mesure intervient en application des orientations du ministère des Transports et en coordination avec les directeurs de wilaya des transports, précise le communiqué, soulignant que des correspondances ont été adressées aux transporteurs les invitant à assurer la

continuité du service pendant l'Aïd, afin de couvrir le flux important et croissant des voyageurs, qui devrait atteindre les 350.000 passagers/jour à travers les différentes wilayas du pays. Ce programme spécial s'étalera sur deux semaines, du vendredi 30 mai au vendredi 13 juin, soit une semaine avant et une semaine après l'Aïd, ajoute la même source. Pour éliminer les files d'attente dues à la forte demande sur les billets au niveau des stations terrestres, Sogral a mobilisé "394 guichets" de vente en espèces ou par cartes postales et bancaires, selon le communiqué qui

a fait état de l'ouverture de 37 guichets à la gare routière d'Alger, dont 7 dédiés exclusivement aux paiements électroniques. Par ailleurs, la société a annoncé avoir vendu plus de 121.000 billets "en ligne" depuis le lancement de ce service via l'application "MAHATATI", qui permet de consulter en temps réel les horaires des dessertes et de payer via des cartes postales ou bancaires. L'application offre également des informations précises sur les transporteurs, les horaires et les tarifs, a soutenu la société, faisant savoir que cette plateforme avait enregistré, à ce jour, 1,12 million de téléchargements.

Concernant l'option de signalement de dangers via l'application "MAHATATI", le communiqué a fait état de 1677 signalements reçus jusqu'à présent, précisant que tous ces signalements avaient été transmis aux autorités de contrôle compétentes via une cellule d'écoute mise en place par Sogral. Par ailleurs, dans le cadre de son programme de transformation numérique, tracé par le ministère des Transports, la société s'apprête à lancer l'application "Taxi Safe", destinée aux chauffeurs de taxi, dont tous les aspects ont été finalisés, selon le communiqué.

SONATRACH

L'ENTP remporte le «Prix du Choix de la Qualité 2025»

Par R E.

L'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), filiale à 100 % du Groupe Sonatrach, a obtenu le prestigieux "Prix du Choix de la Qualité 2025" décerné par l'European Society for Quality Research (ESQR), a indiqué vendredi un communiqué du groupe. Il s'agit du deuxième prix consécutif décerné par la même organisation européenne basée en Suisse, après le "Prix du Meilleur Leadership en Qualité" en 2024 dans le domaine de la "qualité et du lea-

dership". Le prix a été remis au président directeur général de l'ENTP, Abdelghafour Ghellab, lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée, jeudi soir, au niveau de l'hôtel "Scandic Grand Central" à Stockholm (Suède), en présence des cadres dirigeants de cette entreprise et de l'Ambassadeur d'Algérie en Suède, précise la même source. Ce prix décerné par l'European Society for Quality Research est une reconnaissance des entreprises qui ont l'éthique et les initiatives qui démontrent un succès exceptionnel dans la gestion de la qualité et qui maxi-

misent le potentiel de leurs services grâce à des pratiques orientées vers la qualité. Il constitue, "une reconnaissance internationale du rôle de leader que joue aujourd'hui l'ENTP dans le domaine de la qualité, témoignant de sa capacité à se démarquer, à innover et à honorer ses engagements envers ses partenaires et clients en adéquation avec la stratégie globale du Groupe Sonatrach et les standards internationaux". Cette cérémonie a été précédée durant la matinée, par une conférence à laquelle ont assisté des di-

plomates, des chefs d'entreprises, des experts internationaux dans le domaine de la qualité et des universitaires, où le PDG de l'ENTP a prononcé un discours à travers lequel, il a souligné la capacité constante de l'entreprise à s'adapter aux évolutions technologiques les plus modernes, ainsi que sa stratégie qui repose sur l'amélioration continue des processus, l'investissement dans la transformation numérique, les ressources humaines, ainsi que dans les domaines de la qualité et de l'environnement, a-t-on indiqué de même source.

L'ALGÉRIE ENTRE OFFICIELLEMENT DANS L'ÈRE 5G
Une étape stratégique vers un leadership numérique régional

Par Sirine R.

L'Algérie a officiellement lancé son appel d'offres public 5G, marquant un jalon transformateur vers son émergence en tant que centre technologique de premier plan en Afrique et dans la région méditerranéenne. «L'adjudication par appel à la concurrence concernant la technologie 5G a été lancée par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), après exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'approfondissement des études liées aux aspects financiers et techniques y afférents, opérant ainsi un saut qualitatif dans le positionnement de l'Algérie comme pôle technologique africain et méditerranéen», a expliqué le ministère dans un communiqué. Le déploiement commercial des réseaux 5G est attendu au troisième trimestre 2025, à commencer par les zones économiques hautement prioritaires et les zones densément peuplées. Ce lancement ambitieux vise à accélérer la transformation numérique, à stimuler la croissance économique et à renforcer la souveraineté numérique de l'Algérie. Cette initiative s'aligne pleinement sur la vision stratégique du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a jeté les bases d'une Algérie moderne, connectée et compétitive à l'échelle mondiale. Après avoir indiqué que «la 5G sera déployée progressivement, en commençant par les régions à forte densité de population et les zones industrielles», le ministère a souligné que cette opération «participe d'une volonté politique claire de faire de la transformation numérique un levier de la croissance économique et de renforcer la souveraineté numérique». «Il ne s'agit pas seulement de lancer une nouvelle technologie, mais de renforcer l'infrastructure, de booster la croissance économique, de créer des opportunités d'emplois durables, voire d'instaurer une vision nationale visant à accélérer l'innovation, à autonomiser les jeunes et à placer l'Algérie au cœur de l'échiquier numérique mondial», avait déclaré le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki.

BAD

Les Assemblées annuelles de 2025 prennent fin à Abidjan

Les travaux des Assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) se sont achevés, vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec l'adoption des rapports de l'exercice écoulé et le renouvellement des principales instances de gouvernance de l'institution. Une cérémonie officielle de clôture a marqué la fin de ces rencontres, organisées du 26 au 30 mai, qui ont réuni plus de 5.000 délégués issus de 91 pays – un record de participation, selon les responsables de l'institution. Dans son discours de clôture, le président sortant de la BAD, Akinwumi Adesina, a qualifié ces assemblées de moment propice à la réflexion, aux échanges et à la valorisation des réalisations du Groupe. "Durant les séances plénières et les événements parallèles, nous avons exploré les moyens de mobiliser davantage de capitaux, tant à l'échelle mondiale que nationale, pour le développement de l'Afrique. Vos recommandations, chers gouverneurs, ont été précieuses", a-t-il déclaré. M. Adesina a également salué la signature d'un accord avec le ministre nigérian des Finances portant sur la prolongation du Fonds spécial du Nigéria – une entité affiliée à la BAD – doté d'une enveloppe supplémentaire de 500 millions de dollars sur une période de 15 ans.

EXPORTATION

Remise des documents de domiciliation bancaire à des opérateurs économiques

Des opérateurs économiques ont reçu les documents de domiciliation bancaire permettant d'assurer un approvisionnement fluide du marché national en produits de premières nécessité et de faciliter les opérations commerciales, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'opération qui a eu lieu jeudi, a été supervisée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Elle a concerné des opérateurs économiques intervenant dans le domaine de l'importation de la banane, ainsi que des entreprises ayant des contrats avec différents secteurs et entreprises nationales, et ce dans le but de faciliter leurs opérations commerciales et d'assurer un approvisionnement fluide du marché national en produits de première nécessité", ajoute le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigée	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,79	-0,63	6,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 420,00	1416,00	-0,28	0,15	0,75	0,00	-	12105	17 140 680,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2500,00	-0,04	2,38	6,60	7,50	7,20	1278	3 195 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,34	12,10	5,43	16000	36 800 000,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,53	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	405,00	0,00	0,10	-4,31	2,03	-	1150	465 750,00

OPEP+

L'Algérie augmentera sa production de 8.000 barils/jour en juillet prochain

L'Algérie augmentera sa production de pétrole brut de 8.000 barils par jour durant le mois de juillet prochain, dans le cadre du plan de levée progressive des réductions volontaires appliquées depuis deux ans par huit pays membres de l'alliance Opep+. Selon un communiqué publié samedi par le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, cette décision s'inscrit dans la stratégie commune visant à accompagner la reprise de la demande mondiale en hydrocarbures, notamment durant la période estivale. "La

production de pétrole brut de l'Algérie enregistrera une augmentation supplémentaire de 8.000 barils par jour, en juillet prochain. Cette hausse vise à répondre à la progression anticipée de la demande extérieure en pétrole brut et en produits pétroliers, notamment durant l'été", précise le ministère. Cette hausse "permettra également de soutenir la mise en production progressive de nouveaux gisements récemment développés, contribuant ainsi à une meilleure valorisation des ressources nationales", ajoute la même source. La décision fait suite à la réunion tenue ce samedi par visiocon-

férence entre les ministres des huit pays de l'Opep+ ayant mis en oeuvre des réductions volontaires de leur production depuis avril 2023, avec la participation du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab. Sur la base des prévisions relatives à la demande pétrolière attendue pour la saison estivale, les huit pays se sont accordés sur une augmentation collective de leur production de 411.000 barils par jour pour le mois de juillet 2025, précise encore le communiqué.

TRAVAIL- FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d’une convention-cadre de coopération numérique

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, ont coprésidé, jeudi à Alger, la cérémonie de signature d'une convention-cadre dans le domaine de la coopération numérique entre les deux secteurs. Dans son allocution, M. Bentaleb a affirmé que cet accord s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, relatives à "l'accélération de la transformation numérique et la nécessité d'adopter une nouvelle approche pour la formation de compétences répondant aux exigences du marché du travail, et la réalisation de l'intégration entre les secteurs ministériels". Cette convention-cadre se veut un "outil pour bâtir un système intégré où les politiques publiques convergent au service du citoyen dans les domaines de la formation et de l'emploi, un système qui repose sur l'interaction numérique et l'échange d'expertises, à travers le développement d'outils de planification et de prospective et le renforcement de la coordination entre la formation professionnelle et l'emploi, afin de répondre aux besoins du marché et de construire une économie moderne basée sur les compétences et des données exactes et précises", a-t-il précisé. Et de souligner que cette initiative représente

une "nouvelle étape dans le processus d'intégration institutionnelle et numérique entre les deux secteurs", dont l'objectif est de "développer un système intégré permettant l'échange instantané et fiable de données entre les systèmes d'information et l'orientation de la formation vers les métiers d'avenir", ainsi que "l'amélioration de l'employabilité des jeunes et l'adaptation des offres de formation aux exigences de l'économie nationale". M. Bentaleb a, en outre, insisté sur l'importance du partenariat numérique dans l'amélioration de la gouvernance du dispositif de l'allocation chômage, précisant que "plus de 516.000 bénéficiaires de cette allocation ont été orientés vers des parcours de formation de courte durée". A ce propos, il a révélé que "plus de 263.000 d'entre eux ont achevé leur formation et obtenu des certificats les qualifiant pour une insertion sur le marché du travail", rappelant la nomenclature algérienne des métiers et emplois (NAME), mise en place par le secteur en tant qu'outil de référence pour l'ensemble des acteurs du marché de l'emploi. De son côté, M. El Mahdi Oualid a expliqué que cette convention vise à "développer les moyens de coopération numérique pour améliorer les outils de gestion et l'interconnexion des bases de données", ainsi qu'à "adapter l'offre de formation professionnelle aux exigences du marché du travail".

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية وإسعة الإستهلاك ليوم 29 ماي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 29 Mai 2025

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
Produits	DA / Kg	متنل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	62	69	55	البطاطا
	Tomate	74	86	63	الطماطم
	Oignon sec	44	51	37	البصل الجاف
	Ali vert	138	156	120	الثوم الخضراء
	Carotte	79	87	70	الجزر
	Navet	92	102	82	لفت
	Petit pois	190	212	169	الجنباية
	Fève verte	91	101	81	الفول الاخضر
	Courgette	73	83	64	الكوسة
	Haricot vert	181	200	162	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	109	121	97	الخس
	Pomme locale	436	510	361	التفاح المحلي
	Datte	552	684	419	التمر
	Banane	419	428	409	الموز
	Fraise	262	295	229	الفراولة
	Melon	130	144	115	البطيخ الاصفر
Produits d'origine animale	Pastèque	82	96	68	البطيخ الاحمر
	Viande bovine locale	1759	1895	1622	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	351	362	339	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
المنتجات ذات الأصل الحيواني	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)

Les espaces de la régulation

Si d’aucuns s’intéressent un tant soit peu aux phénomènes économiques turbulents et aux qui les affectent directement, on peut dès lors rapprocher 2 moments majeurs mis en valeur ces derniers jours alors qu’on ne soupçonnerait pas spontanément le sens de leur trame sous jacente. On s’explique

Par Rachid MEKSEN (*)

1-La première situation correspond à la disparition le 25 avril 2025 d'un grand nom de la science économique, le professeur Michel Aglietta, l'un des fondateurs de la théorie de la régulation, développée dans les années 1970. Cette approche vise à comprendre les formes stables du capitalisme dans la durée, malgré ses contradictions internes. Elle s'intéresse aux institutions, aux normes sociales, aux modes de consommation, et à la manière dont elles veillent à stabiliser processus d'accumulation du capital. Dans son ouvrage fondateur « Régulation et crises du capitalisme (1976), Aglietta propose une analyse du capitalisme américain du XXe siècle en mettant en lumière :

Son régime d'accumulation, soit la manière dont la croissance économique s'organise dans un cadre, en articulant production, consommation, et répartition des revenus en citant comme exemple le fordisme, fondé sur une production de masse et une consommation de masse, lié à une organisation taylorienne du travail.

Son Mode de régulation autour des institutions, normes sociales et cadres juridiques qui assurent la cohérence du régime d'accumulation.

Ses Crises de régulation enfin quand les institutions ne parviennent plus à stabiliser le régime d'accumulation, une crise émerge.

Celle-ci peut être résolue par la mise en place d'un nouveau mode de régulation.

Sil fallait se risquer à résumer la pensée de Michel Aglietta autour de la problématique de la régulation, ce serait de comprendre comment le capitalisme se stabilise malgré ses tensions internes, à travers des mécanismes institutionnels, sociaux et économiques. Sa pensée invite à dépasser les approches strictement quantitatives de l'économie en intégrant l'histoire, les institutions, et les rapports de pouvoir, d'autant que la régulation a trouvé de nouveaux champs d'exercice avec la finance, l'environnement, les télécommunications, etc.

De la sorte, hommage est rendu à ce grand intellectuel tellement ses développements à partir du concept de régulation rendent compte des désajustements permanents entre l'offre et la demande dans une économie capitaliste, l'offre excédentaire étant le plus souvent la cause de ce dérèglement.

2- La seconde situation a trait au recours élargi d'un mode de régulation appliqué en Algérie par les services du « ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché » sur un certain nombre de produits dits de large consommation ou dits sensibles, qu'ils soient importés, essentiellement, ou produits localement. Ce département ministériel est par conséquent un acteur clé pour assurer l'équilibre entre la disponibilité de certains produits afin les rendre à hauteur des attentes du marché et la satisfaction d'une majorité de consommateurs.

En rapprochant ces deux situations, celle que définit Michel Aglietta, et celle qui est mise en œuvre en Algérie, l'objectif est de comprendre si le concept détaillé par l'auteur est transposable dans un environnement différent par sa philosophie économique, dans son ciblage du mode opératoire et dans le choix du périmètre d'intervention.

La revue des travaux sur la régulation nous enseigne qu'il s'agit d'un pilier fondamental de toute économie moderne. Elle englobe l'ensemble des règles, des lois, des décrets et des institutions mis en place par les pouvoirs publics pour encadrer les activités économiques et sociales. Son objectif principal est de corriger les défaillances du marché, de protéger les consommateurs, de garantir une concurrence loyale, et de promouvoir le bien-

être général. La nature et l'étendue de la régulation varient considérablement d'un pays à l'autre, reflétant des philosophies politiques, des structures économiques et des contextes socio-historiques différents.

Plus précisément comment la notion de régulation et ses principales justifications théoriques se présentent ?

1- La régulation intervient généralement lorsque le marché seul ne parvient pas à allouer les ressources de manière optimale ou à atteindre des objectifs sociaux souhaitables en gardant à l'esprit que c'est l'excédent d'offre qui la rend nécessaire. Plusieurs justifications théoriques sous-tendent l'intervention réglementaire, on s'en tiendra à 4 principales :

i) La correction des défaillances du marché : Les externalités (négatives comme la pollution ou positives comme l'innovation), les biens publics (non rivaux et non exclusifs), l'asymétrie d'information et le pouvoir de marché (monopoles, oligopoles) sont exemples de défaillances qui peuvent justifier une intervention réglementaire pour améliorer l'efficacité économique;

ii) La protection des consommateurs : La régulation vise à protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives, les produits dangereux et la fraude, en assurant la transparence de l'information et en établissant des normes de qualité et de sécurité;

iii) La promotion de la concurrence : Les lois antitrust et les réglementations sectorielles cherchent à prévenir les comportements anticoncurrentiels et à favoriser un environnement où les entreprises peuvent rivaliser sur un pied d'égalité, ce qui bénéficie aux consommateurs en termes de prix, de qualité et de choix ;

iv) Enfin la réalisation d'objectifs sociaux : La régulation peut être utilisée pour atteindre des objectifs sociaux plus larges, tels que la protection de l'environnement, la promotion de l'égalité, la garantie de services essentiels (énergie, télécommunications) et la stabilité financière.

Outre ces quatre justifications à la régulation, les instruments mobilisés varient et peuvent inclure des lois et des règlements, des incitations économiques (taxes, subventions), des normes techniques, des licences et des permis, ainsi que la création d'agences de régulation chargées de surveiller et d'appliquer les règles.

Par exemple, aux États-Unis, le système mis en place est caractérisé par sa complexité et sa décentralisation, avec des interventions à la fois au niveau fédéral et au niveau des États. De nombreuses agences fédérales indépendantes jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre et l'application des réglementations dans des domaines spécifiques de la régulation. Sous cet angle, elle est donc foncièrement 'agenciarisée'.

Dans ce pays présenté comme l'ancre du libéralisme, l'approche est souvent caractérisée par un équilibre entre la nécessité de réguler pour atteindre certains objectifs et la volonté de limiter l'intervention gouvernementale pour favoriser l'innovation et la croissance économique. Les débats sur le niveau et la nature de la régulation sont constants, avec des périodes de déréglementation suivies de réaffirmations de l'importance de l'intervention publique, en fonction des priorités politiques et des événements économiques et sociaux. Son implication dans la vie économique se déplace en conséquence en fonction des nécessités du moment, sa permanence n'étant pas recommandée pour ne pas perturber les moteurs de la croissance.

Le récent épisode surprenant aux USA a été la généralisation de droits de douane frappant les importations au motif que le système commercial mondial, tel qu'il fonctionne est défavorable à leur économie et qu'il contribue

à sa désindustrialisation. A leurs yeux, cela se traduit par un déficit commercial structurel justifiant l'application, à compter du 9 avril 2025, d'un tarif réciproque à l'ensemble des importations en provenance de pays avec lesquels ils sont en déficit commercial. Ce tarif oscille entre 11% et 50% selon le déficit commercial bilatéral.

Les pays avec lesquels il n'est pas enregistré de déficit commercial, un tarif minimal de 10% s'applique depuis le 5 avril 2025 sachant qu'il a déjà question de différer de 3 mois l'entrée en vigueur de ces mesures, avec maintien du taux de 10% minimum.

Cette manière de procéder s'inscrit en faux avec la doctrine libérale mais ne contrevient pas à la justification de la régulation pour prévenir une situation de crise car l'administration américaine estime que les équilibres macroéconomiques sont affectées de façon structurelle.

Qu'en est-il du cadre général de mise en œuvre de la régulation en Algérie et quelles serait son étendue et son efficacité?

2- Le système réglementaire en Algérie reflète son histoire économique, marquée par une forte présence de l'État. Bien que des efforts de libéralisation aient été entrepris, il continue d'exercer un rôle significatif dans de nombreux secteurs de l'économie par le biais de ministères, d'autorités de régulation et d'organismes de contrôle, mais en réalité seul le commerce des biens marchands destinés à une large consommation, de par sa sensibilité, est retenu dans nos questionnements.

Les domaines prioritaires de régulation sont constitués par les hydrocarbures, le commerce extérieur et intérieur, le secteur financier, les services publics ainsi que l'investissement étranger et même l'enseignement supérieur qui établit des conditions pour l'accès à certaines filières. Dans la difficulté constatée à rééquilibrer la politique d'offre afin de la rendre élastique, les mesures imposées ont tendance à l'encadrer par une politique de prix et de quotas qui complexifie sa mise en œuvre et crée des distorsions sur le marché des biens, soit en raréfiant davantage l'offre à la source, soit en menant à des pratiques spéculatives voire plus. Ici, le curseur se déplace dans un sens opposé aux dynamiques observées en Occident qui rendent opportunes sa mise en œuvre. Le marché est ici tendu par l'inflexibilité de l'offre, au contraire des bases théoriques examinées plus haut.

Pour autant, les mesures décidées en ce sens n'ont pas produit d'effets marquants généralisés en l'absence de :

i) diversification de l'économie de adaptation de la réglementation pour encourager l'investissement privé et la compétitivité,

ii) simplification administrative qui fluidifie l'application efficace des réglementations et stimule la croissance,

iii) d'adaptation aux normes internationales assurant une convergence progressive vers les meilleures pratiques en matière de régulation.

En rapprochant les caractéristiques de la régulation activée dans les pays libéraux, plusieurs différences apparaissent par rapport à ce qui est déployé en Algérie.

En effet, les écarts dans l'observation de ces deux modes de régulation découlent :

- D'abord, d'une philosophie économique sous-jacente où les puristes de la régulation défendent une approche libérale avec un accent sur la limitation de l'intervention étatique, tandis que l'Algérie a historiquement privilégié un rôle plus central de l'État dans l'économie, exercé en qualité de propriétaire du patrimoine économique public, de superviseur des flux de biens commerciaux importés, d'ordonnateur des budgets devises alloués aux opérations, etc. Au final, tous les maillons de la chaîne du commerce orientée 'produits sensibles' sont sous le contrôle ad-

ministratif. Voulue temporaire en Occident pour passer un épisode de déséquilibre et de tension sur les grands agrégats économiques, le 'modus operandi' est davantage ciblé dans le périmètre, pointu dans le ciblage et indéterminée dans le temps en Algérie.

- Puis de la structure institutionnelle : Les États Occidentaux disposent d'un grand nombre d'agences indépendantes dotées de pouvoirs réglementaires spécifiques, tandis qu'en Algérie, la régulation est plus souvent exercée par les ministères et quelques autorités sectorielles. L'exemple le plus saillant est celui du commerce intérieur et de la régulation qui exerce son autorité directement en fixant les prix, les marges, les quotas, la distribution spatiale (le registre de commerce faisant foi) et le contrôle sur les produits sensibles à la spéculation peuvent varier selon les périodes. Alors qu'ailleurs, les actions sont globales et systémiques, ici elles portent sur le panier de la ménagère (café, lait en sachet, bananes, huile de base..) pour le préserver des hausses injustifiées selon la traçabilité opérée par le ministère. Elle est davantage micro économique que macro économique dans le sens où elle cible certains produits sans remise en question du système économique et commercial qui la sous tend. Mais cela renvoie paradoxalement à des similitudes dans:

- les objectifs fondamentaux, car la régulation vise à corriger les défaillances du marché, à protéger les consommateurs et à promouvoir un certain niveau de bien-être social, bien que les priorités spécifiques puissent différer ;

-leur évolution constante en s'adaptant aux changements économiques, technologiques et sociaux. Cela se traduit par des cycles de régulation et de déréglementation, tandis qu'en Algérie, il s'agit d'une adaptation progressive à une économie en transition appelée à connaître une plus grande ouverture.

En résumé, la régulation constitue un instrument essentiel pour façonner les économies et les sociétés. L'analyse comparative entre un système de régulation générique, appliqué en Occident et les mesures assurant une régulation tatillonne en Algérie montre qu'il n'existe pas de modèle standard de régulation où chaque pays développe son propre système en fonction de son histoire, de sa structure économique et de ses choix politiques.

En occident, le défi consiste souvent à trouver le juste équilibre entre la régulation nécessaire pour protéger les intérêts publics et la nécessité de ne pas étouffer l'innovation et la croissance. Les quantités de biens sont ajustées par le recours aux taxes sans aller à l'interdiction de commerce qui reste intangible.

En Algérie, l'enjeu majeur semble être de répondre aux besoins sociaux de la population en soumettant les logiques de marché à des contraintes de prix, de quantités et de couverture géographique.

Ceci vraisemblablement dessine à moyen terme le souci de moderniser et de rendre plus transparent le cadre réglementaire pour soutenir la diversification économique, attirer les investissements et améliorer le climat des affaires. L'étude des approches réglementaires dans différents contextes, comme celui en Occident et de l'Algérie, est cruciale pour comprendre les forces et les faiblesses des diverses stratégies et pour éclairer les décisions politiques futures en matière de régulation. L'efficacité de la régulation dépend non seulement de la qualité des règles elles-mêmes, mais aussi de leur application et de la capacité des institutions à s'adapter à un environnement en perpétuel changement

(*) Economiste, ancien directeur général au ministère de l'industrie.

TIZI OUZOU

Des mesures pour assurer l’approvisionnement des marchés durant l’Aïd El Adha

Un programme de permanence a été tracé par la direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou, en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha, afin d'assurer l'approvisionnement des marchés locaux en divers produits, a indiqué jeudi, un communiqué de la direction. Le programme, qui couvre l'ensemble des communes de la wilaya, prévoit la mobilisation d'un large réseau de commerçants concernés par la permanence durant l'Aïd dans le but d'assurer la disponibilité des produits de large consommation, a-t-on expliqué. La direction a ainsi mobilisé 1809 commerçants, dont 299 boulangers et 950 commerçants spécialisés dans la vente de produits alimentaires et de fruits et légumes. Le programme de permanence implique également 545 autres commerçants tenant des boucheries, des pâtisseries, des cafés, des quincailleries ainsi que les stations-service, selon la même source. A cela s'ajoute la mobilisation de 15 unités de production, comprenant 10 minoteries, 3 laiteries et 2 unités d'em-bouteillage d'eau minérale. Pour veiller au respect du programme de permanence, 88 agents de contrôle économique et de répression des fraudes seront mobilisés durant les jours de l'Aïd, a-t-on noté.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Déviation temporaire du trafic de poids-lourds de l’autoroute 2A vers la RN-5

La circulation des poids-lourds sur le tronçon de l'autoroute 2A entre les deux échangeurs d'El Achir et El Biban (Bordj Bou Arreridj) en direction d'Alger sera "temporairement" déviée vers la RN-5 "à compter de samedi prochain" pour cause de travaux d'entretien qui dureront 30 jours, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué des services de la Gendarmerie nationale à Bordj Bou Arreridj. Le communiqué a précisé que cette mesure vient dans le cadre "des travaux de réhabilitation et d'entretien de l'autoroute 2A sur le tronçon entre les deux échangeurs d'El Achir et El Biban en direction d'Alger qui requièrent la fermeture de ce tronçon au trafic des poids-lourds pour assurer le bon déroulement des travaux et la sécurité des usagers de la route". Les services de la Gendarmerie nationale de cette wilaya ont appelé tous les conducteurs à respecter la signalisation de la déviation temporaire et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la fluidité du trafic et éviter les accidents de circulation.

MILA

La coopération de tous les acteurs pour protéger les terres de l’Etat soulignée

Les participants aux travaux d’une journée d’étude sur "La protection juridique des terres de l’Etat", tenue jeudi au siège de la wilaya de Mila, ont affirmé "la nécessaire coopération de tous les acteurs pour protéger les terres de l’Etat contre toutes atteintes".

Conseillère à la cour de justice de Mila, Bouchera Rahem a abordé "Le rôle du magistrat du foncier dans la protection des biens de l’Etat" relevant qu’un arsenal de lois protège ce type de biens mais un verdict de justice qui protège les terres de l’Etat ne s’obtient qu’à travers "la coopération de tous les acteurs dont l’administration, les experts juridiques, les notaires et le corps de la défense surtout que la résolution des litiges liés à l’origine de propriété se fait par la coordination entre l’administration et la justice en permettant aux auxiliaires de la justice (experts) d’accéder aux informations

précises sur le foncier en litige avant de rendre un verdict qui préserve les droits de l’Etat et des personnes". De son côté, le procureur général près la cour de Mila, Azzedine Tebib, a passé en revue les dispositions de la loi 23-18 du 28 février 2023 relatives à la protection des terres de l’Etat contre toutes les formes de spoliation et d’accapement qui "ont pris de l’ampleur au cours des dernières années" avec la lutte contre la construction illégale sur ces terres. Ce texte, a-t-il ajouté, a consolidé le système juridique en identifiant les responsabilités et en introduisant des peines privatives de liberté et des amendes contre

les auteurs d’atteintes aux biens de l’Etat. Le directeur local des domaines de l’Etat, Abdelaziz Arkoub, a présenté les mécanismes de protection administrative des biens nationaux dont "l’inventaire des biens relevant de l’Etat et le contrôle de bon usage qui en fait conformément à leur nature juridique". La rencontre qui s’inscrit dans le cadre des journées d’étude organisées par le secteur de la justice en vue de présenter et expliquer les nouvelles lois a donné lieu à de riches débats entre la communauté judiciaire, les cadres des diverses instances publiques et les représentants de la société civile.

EL BAYADH

Jumelage inter-hopitaux: plus de 800 consultations médicales spécialisées réalisées à l’hôpital de Labiodh Sidi Cheikh

Une équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen a supervisé plus de 800 consultations médicales spécialisées à l’hôpital de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d’El Bayadh), dans le cadre d’un programme de jumelage entre hôpitaux, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs de cette opération. Le directeur de l’Etablissement public hospitalier (EPH)"Chahid Djermani Mohamed" de Labiodh Sidi Cheikh,

Boudia Djilali a indiqué, à l’APS, que cette opération, réalisée au cours de cette semaine et clôturée aujourd’hui, a été encadrée par 15 médecins spécialistes du CHU "Damerdjil Tidjani" de Tlemcen. Elle a permis d’assurer plus de 800 consultations spécialisées, ainsi que quatre interventions chirurgicales en neurochirurgie et en chirurgie orthopédique. Les consultations ont porté sur sept spécialités, notamment la cardiologie, la neurologie, l’orthopé-

die, la rhumatologie, la radiologie, ainsi que la chirurgie buccodentaire. Cette initiative vise à épargner aux patients les déplacements vers les hôpitaux du nord du pays, selon la même source. L’occasion a également été saisie pour organiser des formations médicales dans différentes spécialités au profit des personnels médicaux et paramédicaux participants, dans un objectif d’échange et de renforcement des compétences. Par ailleurs, dans le

cadre du jumelage entre l’Etablissement public hospitalier (EPH)"Mohamed Boudiaf" d’El Bayadh et l’Etablissement public de santé de proximité (EPSP)de la même ville, une caravane médicale a été organisée jeudi, dans la commune de Sidi Taïfour. Elle a mobilisé des médecins dans plusieurs spécialités telles que la chirurgie générale, la pédiatrie, l’hématologie et la chirurgie esthétique.

MASCARA

Perturbation dans l’approvisionnement en eau potable dans 20 communes

Vingt communes de la wilaya de Mascara connaissent, à partir de ce vendredi, une perturbation dans l’approvisionnement en eau potable en raison de travaux de maintenance, selon un communiqué de l’unité d’Algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation concerne les communes de Mas-

cara, Tizi, El Keurt, Ghriss, Froha, Matmore, Ain Fares, El Bordj, Fraguig, Khalouia, Mohammadia, El Ghomri, Sedjrara, Mactaa Douz, Sidi Abdelmoumen, Sig, Oggaz, El Alaimia, Ras El Ain Amirouche et Bouhanifia, a-t-on indiqué. Le communiqué précise que cette perturba-

tion est due aux travaux de maintenance entamés au niveau de la station de dessalement de l’eau de mer d’El Mactaa (Oran). L’approvisionnement en eau potable dans les communes concernées sera rétabli "progressivement" dès l’achèvement de ces travaux, selon la même source.

AÏD EL-ADHA/AID DEFLA

Une soixantaine de vétérinaires mobilisés pour le contrôle des moutons

Une soixantaine de vétérinaires ont été mobilisés par la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya d’Ain Defla pour assurer le contrôle de la santé des moutons au niveau des points de vente et des abattoirs en prévision de l’Aïd El-Adha, a-t-on appris, jeudi, auprès des services concernés. Les services de la DSA ont mobilisé 40 brigades mobiles comptant 44 vétérinaires relevant du secteur public, en vue d’assurer le contrôle sa-

nitaire des moutons au niveau des points de vente et des abattoirs, a indiqué, à l’APS, l’inspecteur vétérinaire de la wilaya, Boualem Madani. Il a ajouté que ces brigades sont déjà sur le terrain pour contrôler le mouvement du cheptel au niveau des points de vente ouverts à travers la wilaya. Outre deux inspecteurs vétérinaires devant assurer, le jour de l’Aïd, le suivi de l’opération de l’abattage des moutons au niveau du siège de

la DSA, 13 vétérinaires seront mobilisés au niveau des 12 abattoirs qui seront ouverts à cette occasion, a souligné M. Madani. Ont été associés également à cette opération, des vétérinaires du secteur privé, notamment dans la campagne de sensibilisation "Aïd sans kyste". M. Madani a indiqué dans ce contexte que les services de la wilaya ont ouvert 42 points de vente à travers 28 communes, dont sept (7) destinés aux moutons importés.

CAMPAGNE DE MOISSON BATTAGE À M’SILA

Récolte prévisionnelle de 428.000 quintaux de céréales

Une récolte de 428.000 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de M’sila au titre de la campagne de moisson battage de l’actuelle saison agricole (2024-2025), a indiqué jeudi le directeur des services agricoles (DSA), Boulouar Ghali. Cette production est constituée de 144.000 quintaux de blé dur, 225.500 quintaux d’orge, 31.000 quintaux d’avoine, 26.500 quintaux de blé tendre et 980 quintaux de triticales, a pré-

cisé le même responsable dans son exposé présenté en marge du lancement de la campagne de moisson battage à la ferme Tchine Aghrou dans la commune de Khetouti Sed El-Djir. La superficie à moissonner est estimée à 30.500 hectares sur 64.000 hectares emblavés en début de saison, selon le même responsable qui a expliqué ce recul par les conditions climatiques dont notamment le déficit pluviométrique qui avaient affecté une partie

des emblavures. Le wali de M’sila, Nedjmeddine Tiar, qui a présidé l’opération a indiqué que les moyens nécessaires pour le succès de la campagne de moisson battage ont été mobilisés, affirmant l’engagement des autorités de la wilaya à soutenir les agriculteurs producteurs. Cinq moissonneuses batteuses ont été remises à des agriculteurs portant ainsi à 433 le nombre des engins mobilisés pour l’opération, a-t-on noté.

PRIX RECORD, PLUS SOLIDE QUE LE BITCOIN

Pourquoi l'or reste toujours une (brillante) valeur refuge

Malgré la montée des taux d'intérêt depuis la pandémie de Covid-19 et l'émergence de nouvelles formes d'investissements, comme les cryptoactifs, le métal jaune tient encore la route.



Par Yulia Titova

La flambée du prix de l'or ces derniers mois, marquée par le franchissement du seuil psychologique de 3.000 dollars l'once en mars 2025 et l'atteinte d'un niveau historique record en avril 2025, a suscité un certain intérêt de la part des investisseurs. On pourrait y voir un nouveau Klondike, cette ruée vers l'or au XIX^e siècle. Au milieu de cette ruée, le métal précieux conserve son attrait en période d'incertitude, de tensions géopolitiques ou d'inflation. Néanmoins, sur le long terme, l'or tend à sous-performer par rapport à d'autres classes d'actifs, comme les actions. Il peut donc jouer un rôle de couverture utile dans un portefeuille, mais y consacrer l'intégralité de son épargne ne serait pas vraiment... une idée en or.

Incertitude et taux d'intérêt: les moteurs du prix de l'or

L'offre de l'or, conditionnée principalement par les capacités d'extraction qui, à leur tour, dépendent des réserves, reste assez stable. Le prix de l'or est largement déterminé par la demande. Celle-ci se répartit entre la bijouterie (40% en 2024), la technologie (7%), l'investissement (24%) et les réserves des banques centrales (21%). Agence gouvernementale qui dépend du ministère du Commerce des États-Unis, le Bureau of Economic Analysis classe l'or comme un actif financier. Contrairement à d'autres instruments financiers, il ne génère pas de flux de trésorerie, ce qui rend sa valeur fondamentale incertaine. C'est d'ailleurs pour cette raison que le célèbre investisseur Warren Buffett

s'abstenait d'y investir. Son rôle historique lui confère une fonction particulière sur les marchés: une valeur refuge en période d'incertitude. Même après l'abandon en 1971 de l'étalon-or, longtemps sur la base du système monétaire international, plusieurs États ont continué de maintenir jusqu'à aujourd'hui encore d'importantes réserves d'or. L'accumulation de ces réserves par les banques centrales, notamment celles des pays émergents, comme la Chine, l'Inde ou la Russie, s'inscrit dans le cadre de la dédollarisation de l'économie mondiale. Cette dédollarisation s'est accélérée en 2022, lorsque le dollar a été utilisé comme instrument de sanctions contre la Russie, puis récemment dans le contexte d'incertitude sur les droits de douane imposés par les États-Unis. Ces tarifs douaniers entraînent une diminution des flux commerciaux internationaux, où le dollar reste la principale devise d'échange. Un autre facteur de la demande d'or est le niveau des taux d'intérêt réels. Lorsque les taux augmentent, investir dans des obligations d'État, considérées comme des actifs à faible risque, devient plus intéressant qu'investir dans l'or.

Pourquoi il est intéressant d'avoir de l'or dans son portefeuille

L'or a toujours été apprécié par les investisseurs pour deux principales caractéristiques: la conservation de son pouvoir d'achat et la faible, voire nulle ou négative, corrélation avec d'autres actifs financiers. Contrairement à la monnaie fiduciaire, dont le pouvoir d'achat s'érode si la banque centrale «fait tourner la planche à billets», l'or est réputé résistant à l'in-

flation. Les réserves sont limitées, sauf découverte hypothétique de la pierre philosophale. L'idée que l'or constitue une «couverture contre l'inflation» doit néanmoins être nuancée. Pour jouer ce rôle, l'or devrait voir son prix réel demeurer constant dans le temps. Cependant, celui-ci connaît de fortes fluctuations à court terme (quelques années) et ne converge vers une «golden constant» qu'à long terme (des dizaines d'années). Celui-ci pouvant dépasser l'horizon d'investissement.

L'argument principal en faveur de l'or reste sa fonction de protection du portefeuille. Cette propriété découle du lien entre le prix de l'or et le niveau d'incertitude. Lorsque l'incertitude augmente, les prix des actifs financiers traditionnels ont tendance à chuter, tandis que le prix de l'or grimpe. L'or est perçu avant tout comme un moyen de réduire le risque d'un portefeuille, plutôt que d'en augmenter le rendement.

Or physique et or papier

Investir dans l'or peut prendre deux formes: l'or physique et l'or papier. L'or physique correspond à l'achat direct sous forme de pièces, de lingots ou de barres. Ce type d'investissement permet de détenir un actif tangible. Il présente certains inconvénients: le risque de vol est réel, la conservation nécessite parfois des solutions de stockage sécurisées –avec des coûts associés– et la liquidité est relativement moindre par rapport à l'or papier.

L'or papier regroupe principalement deux catégories d'investissements: les ETF (trackers) adossés à l'or et les actions de sociétés aurifères. Comme SPDR Gold Shares ou iShares Gold Trust, les ETF sont des véhicules financiers qui permettent d'acheter indirecte-

ment de l'or, sans avoir à se soucier du stockage. Ils ont largement contribué à rendre le marché de l'or plus actif et liquide. Investir dans les actions de sociétés aurifères comme Barrick Gold ou Newmont est plus risqué. Leur performance ne dépend pas uniquement du prix de l'or, mais aussi de nombreux autres facteurs: risques politiques liés aux pays d'exploitation, coûts de production, gestion des réserves minières, aléas environnementaux ou encore décisions de management.

Le bitcoin ne remplace pas l'or

Avec le développement des cryptomonnaies, en particulier du bitcoin, la question de la pertinence de l'or comme actif d'investissement revient régulièrement. Le bitcoin est souvent présenté comme une alternative décentralisée et indépendante des décisions politiques nationales. Ces caractéristiques sont également associées à l'or, notamment en période d'incertitude macroéconomique. C'est pourquoi certains le surnomment «le nouvel or». Mais les différences restent nombreuses. Le bitcoin souffre d'un manque de transparence sur ses détenteurs, ne repose sur aucun actif tangible –ce qui peut inquiéter certains investisseurs– et reste marginal dans les réserves des banques centrales. Son prix est moins corrélé à l'incertitude globale. Il n'a d'ailleurs pas joué de rôle de valeur refuge lors de la pandémie de Covid-19. En 2025, sa performance positive s'explique davantage par un regain d'optimisme que par une fonction protectrice. En somme, le bitcoin ne remplace pas (encore?) l'or comme valeur refuge.

Le dilemme de l'or

Historiquement, une forte hausse du prix de l'or était suivie d'une baisse des rendements futurs, le prix tendant à revenir vers sa moyenne de long terme (mean reversion). Il n'est pas exclu que, dans un contexte de mutations structurelles, le prix réel de l'or atteigne désormais un niveau d'équilibre supérieur. Il est difficile de prédire lequel de ces deux scénarios prévaudra. Les investisseurs d'aujourd'hui se trouvent face au même dilemme de l'or (golden dilemma) que ceux du passé. Jusqu'à présent, c'est le scénario du retour à la moyenne qui s'est vérifié. Le potentiel changement de point d'équilibre pourrait être alimenté par plusieurs facteurs: la montée des tensions géopolitiques, la dédollarisation partielle, l'achat massif d'or par les banques centrales des pays émergents, une instabilité financière persistante, ou encore l'incertitude macroéconomique liée à la transition climatique.

Source : Slate.fr, édition – 26 mai 2025

YÉMEN

Réouverture
d'une autoroute
vitale entre Aden
et Sanaa après 7
ans de fermeture

Le gouvernement yéménite a annoncé la réouverture d'une autoroute essentielle reliant la ville portuaire d'Aden, dans le sud du pays, à Sanaa, après sept années de fermeture. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le gouverneur de la province méridionale de Dhalea, AliMuqbil Saleh, a indiqué que cette réouverture constituait "une étape importante vers l'amélioration des conditions de vie et de la situation humanitaire dans le pays", et a espéré qu'elle permettrait de renforcer "la communication et la coopération entre les différentes régions" du Yémen. Pour se rendre de Sanaa à Aden, les voyageurs devaient autrefois effectuer un trajet pénible de plus de 600 km, empruntant des itinéraires alternatifs dangereux. La réouverture de l'autoroute réduira cette distance à environ 360 km.

TUNISIE

Le déficit courant
s'élargit à 3.260
MDT (1,8% du
PIB)

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a indiqué vendredi à l'issue de la réunion de son Conseil d'Administration que le déficit courant s'est élargi à 3.260 MDT (ou 1,8% du PIB) au terme du mois d'avril 2025 contre 1.074 MDT (ou 0,6% du PIB) un an auparavant malgré les performances positives des recettes touristiques et des revenus de travail. Le creusement du déficit commercial (FOB-CAF) à 7.294 MDT (contre -4.735 MDT un an auparavant) au terme du mois d'avril 2025, en raison de l'accélération des importations et la baisse des exportations, pèse sur la balance des paiements.

ÉGYPTE

Le Caire veut renforcer ses réserves
stratégiques d'huile comestible

L'Égypte est le premier importateur africain d'huile comestible. Entre la croissance continue de la demande domestique et les tensions récurrentes sur le marché mondial, le pays mise sur l'extension de ses capacités logistiques et de stockage pour sécuriser durablement son approvisionnement.

En Égypte, le gouvernement a entamé des travaux pour doubler la capacité de stockage de la station Max, un terminal d'huile comestible basé dans le port d'Alexandrie. C'est ce qu'a annoncé Sherif Farouk, ministre de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur, mardi 27 mai. Selon les informations relayées par les médias locaux, ce terminal, dont la gestion est assurée par l'entreprise publique Holding Company for Food Industry, disposera d'une capacité de stockage de 150 000 tonnes à la fin des travaux, contre 72 000 tonnes actuellement. « Cette extension s'inscrit dans le plan intégré du gouvernement pour moderniser le système de stockage et de distribution des huiles comestibles, en garantissant une efficacité accrue et une meilleure sécurité alimentaire », explique M. Farouk. Ce projet, dont le coût de réalisation n'est pas encore dévoilé, permettra également, selon le responsable, de renforcer la capacité de l'Égypte à gérer les approvisionnements en huiles brutes et raffinées, et à amortir les perturbations liées aux marchés mondiaux. La démarche des autorités égyptiennes s'inscrit en effet, dans un contexte où les importations de certaines catégories d'huile comestible sont appelées à augmenter cette année. Selon les dernières projections formulées par le Département américain de l'Agriculture (USDA), les achats égyptiens d'huile de soja



entre octobre 2024 et septembre 2025 devraient quadrupler pour atteindre 150 000 tonnes. Par ailleurs, le marché du soja subit de fortes variations qui se répercutent sur celui de l'huile de soja. « Les prix du soja ont rebondi après une brève baisse début avril, consécutive à l'annonce de droits de douanes par les USA », souligne l'USDA dans son rapport sur le marché mondial des oléagineux publié le 2 mai dernier. Sur le Chicago Mercantile Exchange (CME), les cours de l'huile brute de soja ont clôturé

le 27 mai dernier à 49,57 cents la livre (1 092,72 \$ la tonne), affichant ainsi une hausse de 11 % depuis le 8 avril 2025, où ils avaient clôturé à 44,94 cents la livre (990,52 \$ la tonne). Il convient de noter qu'en dehors de l'huile de soja, l'Égypte importe principalement aussi l'huile de palme et de tournesol. D'après l'USDA, le pays des pharaons devrait importer un total de 1,8 million de tonnes d'huile comestible au terme de la campagne de commercialisation de 2024/2025.

Le pays compte déjà plus de 25 000 MW de projets d'énergies
renouvelables

Face à une demande croissante et des ambitions régionales affirmées, l'Égypte accélère la mise en œuvre de ses projets d'énergie renouvelable. Le pays mise sur le solaire, l'éolien et l'hydroélectricité pour diversifier son mix et réduire sa dépendance au gaz. Le ministre égyptien de l'Électricité et des Énergies renouvelables, Mahmoud Esmat, a présenté ce mercredi 29 mai 2025 en Conseil des ministres un rapport sur l'avancement des projets visant à porter

la part des énergies renouvelables à 30% du mix électrique national d'ici 2030. Selon le rapport, les capacités cumulées des projets déjà en service et en cours de développement atteignent 25 146,5 MW, ce qui devrait permettre de dépasser l'objectif de 21 000 MW fixé pour 2030. Le document recense 21 projets opérationnels, incluant le barrage d'Assouan (2100 MW), la centrale solaire de Benban (1465 MW), les parcs éoliens de Zaafarana (540 MW) et de Ras Ghareb (262 MW), ainsi que plusieurs autres

sites hydroélectriques et solaires répartis dans le pays. Sept de ces projets ont été réalisés en partenariat avec des acteurs du secteur privé. Du côté des chantiers en cours, plusieurs grands projets existent, dont la centrale solaire de 1000 MW portée par Obelisk et le parc éolien de 1100 MW développé par ACWA Power sur la mer Rouge. L'Égypte s'impose ainsi comme l'un des leaders africains de la transition énergétique, aux côtés de pays comme le Maroc et l'Afrique du

Sud. Le pays des pharaons capte un important volume de financements internationaux dans le secteur, et affiche l'une des plus grandes capacités installées du continent. Il cherche à réduire sa dépendance au gaz naturel pour la production électrique, tout en consolidant sa position de hub énergétique régional. L'exécutif mise aussi sur l'exportation d'électricité verte et d'hydrogène vert vers l'Europe, via de futurs corridors euro-méditerranéens.

LIBYE

Les exportations de pétrole brut à nouveau sous pression

Depuis août 2024, la Libye n'a plus connu de suspension de ses exportations de pétrole brut. Ce producteur majeur africain, aux côtés du Nigeria et de l'Angola, avait alors à ce moment vu sa production chuter. Le gouvernement qui contrôle l'est du pays a averti, jeudi 29 mai, qu'il envisage de déclarer l'état de force majeure sur les terminaux et les champs pétroliers sous son autorité. Cette déclaration intervient sur fond de tensions persistantes avec le gouvernement basé à l'Ouest. Les autorités de l'Est dénoncent des « assauts répétés » contre la National Oil Corporation (NOC), sans en préciser la nature. On ignore s'il s'agit d'actes phy-

siques, administratifs ou de pressions politiques. L'avertissement survient alors que des rumeurs ont circulé sur une possible attaque contre le siège de la société publique à Tripoli. Ces rumeurs démenties ensuite par la NOC, s'inscrivent dans un climat de rivalité chronique entre les deux gouvernements, celui de l'Est soutenu par le maréchal Khalifa Haftar, et celui de l'Ouest reconnu par la communauté internationale. La société pétrolière a d'ailleurs tenu à « rassurer ses partenaires locaux et internationaux sur le fait que la production et l'exportation de pétrole et de gaz se poursuivent sans heurts et sans interruption dans toutes ses filiales,

conformément aux normes de sécurité et de sûreté les plus strictes, et qu'il n'y a aucune incidence sur les processus opérationnels ». La NOC, seule entité autorisée à gérer les exportations pétrolières, reste au cœur des tensions entre les deux camps. Ses revenus, centralisés à Tripoli, en font un enjeu de pouvoir. Les autorités de l'Est l'accusent de partialité, tandis que l'entreprise dénonce des tentatives d'ingérence ou de blocages armés. L'Est envisage désormais de transférer temporairement son siège vers des zones qu'il contrôle, comme Ras Lanuf et Brega. Cette situation reflète l'importance de la NOC dans l'équilibre économique et

institutionnel du pays. Elle introduit également une incertitude sur la continuité des exportations, au moment où plusieurs multinationales comme BP et Eni reprennent leurs activités, suspendues pendant des années en raison de l'instabilité politique, entre autres. En août 2024, la suspension des expéditions pétrolières, qui représentent 97 % des exportations et plus de 90 % des recettes fiscales de la Libye, avait entraîné une chute de production sous les 500 000 barils par jour, affectant le marché pétrolier global. Fin avril 2025, la production a atteint 1,38 million de barils par jour, un plus haut niveau en douze ans.

BIOCARBURANTS

La Côte d’Ivoire s’associe à l’italien Eni pour structurer la filière

En Côte d’Ivoire, la production de biocarburant est encore embryonnaire. L’ambition affichée par le gouvernement de développer une industrie locale ouvre de nouvelles perspectives économiques pour la valorisation des produits et sous-produits du secteur agricole.

La Côte d’Ivoire souhaite développer une industrie locale de production de biocarburant. C’est dans le cadre de cette ambition que le ministère de l’Agriculture, du Développement rural et de la Production animale a signé, le mercredi 28 mai, un protocole d’accord avec Eni Natural Energies (ENE), filiale du groupe pétrogazier italien Eni. L’événement a eu lieu lors de la 7^{ème} édition du Salon international de l’agriculture et des ressources animales d’Abidjan (SARA), qui se déroule du 23 mai au 1^{er} juin 2025 dans la ville. Dans un communiqué publié sur son site, l’entreprise italienne a signalé que ce partenariat permettra d’explorer de nouvelles opportunités de collaboration dans les secteurs agricole et agro-industriel pour la production de biocarburant. L’ambition affichée est de structurer une chaîne d’approvisionnement agricole durable, dédiée à la production d’huiles végétales destinées à l’approvisionnement

des bioraffineries d’Eni, sans empiéter sur la production agricole. « Plus particulièrement, cet accord vise à renforcer la filière hévéa [caoutchouc] et à étudier l’introduction de cultures oléagineuses sur des terres marginales et dégradées, contribuant ainsi au développement agricole durable du pays, sans concurrencer la production alimentaire ni les écosystèmes forestiers », peut-on lire dans le communiqué. Bien que les contours du projet restent à préciser, ce protocole d’accord ouvre la voie à de futurs investissements susceptibles de consolider la présence d’Eni dans la filière biocarburant en Côte d’Ivoire. Déjà en juillet 2023, la compagnie italienne avait noué un partenariat avec la Fédération ivoirienne des producteurs d’hévéa (FPH-CI) pour l’approvisionnement en graines d’hévéa, une matière première transformée en huile végétale pour ses bioraffineries. Cette initiative a permis de valoriser un sous-produit

jusque-là peu exploité de la filière hévéicole. En s’ouvrant à d’autres cultures oléagineuses, le projet porté par Eni permettra de diversifier les sources d’approvisionnement en matières premières pour la production de biocarburants, tout en créant de nouveaux débouchés économiques pour les agriculteurs locaux. Par ailleurs, cette initiative pourrait également soutenir les ambitions du gouvernement ivoirien, qui aspire à développer une industrie locale des biocarburants capable de répondre à la demande intérieure. Une volonté qui s’est déjà illustrée par une expérience pilote menée en 2023 par l’Agence nationale d’appui au développement rural (ANADER) et qui avait permis de produire 1500 litres de biodiesel à partir de graines d’hévéa, en partenariat avec des acteurs locaux et internationaux.

GUINÉE

EGA dément le blocage de son projet d’usine d’alumine à 4 milliards \$

La Guinée, 1^{er} producteur mondial de bauxite, ambitionne de développer une industrie locale de transformation. À la demande de l’État, plusieurs compagnies actives dans le pays ont soumis des plans de construction d’usines d’alumine. C’est le cas d’Emirates Global Aluminium. En Guinée, la filiale locale d’Emirates Global Aluminium (EGA) a annoncé dans une note publiée ce mardi 27 mai qu’elle restait engagée dans son projet de raffinerie d’alumine à 4 milliards USD. Cette sortie est faite dans un contexte marqué par plu-

sieurs mois de tensions avec le gouvernement guinéen, sur fond d’allégations de non-respect des engagements pris par la société émiratie pour la construction de l’usine. « Concernant le projet de raffinerie d’alumine en Guinée, GAC a indiqué à plusieurs reprises aux autorités guinéennes que la réalisation d’un tel projet dépendait de la résolution de nombreux défis économiques, techniques et environnementaux importants. GAC a continué de rechercher activement des solutions permettant la réalisation du projet et a soumis des propositions à cet

effet au gouvernement guinéen » peut-on lire dans le communiqué. Début mai, Reuters avait notamment rapporté que le gouvernement guinéen prévoit de révoquer le permis minier d’EGA, en raison de la non-application par celle-ci du plan de construction de l’usine. Bien que non officialisé, ce développement constituait alors le dernier épisode en date d’un différend né en octobre avec la suspension par l’État des exportations de bauxite de la compagnie. La friction s’est par la suite intensifiée, avec notamment l’ar-

rêt des opérations d’EGA sur sa mine en décembre. Ces développements répondent à l’objectif de Conakry d’accroître ses revenus en se positionnant sur les autres maillons de la chaîne de valeur de la bauxite. Premier producteur mondial de ce minerai (dont est issu l’alumine), la Guinée n’abrite actuellement qu’une seule usine d’alumine, la raffinerie Friguia du russe Rusal. Sous la pression de l’État, plusieurs compagnies ont ainsi soumis des plans de construction d’unités en 2024.

BURKINA FASO

La production industrielle d’or attendue en hausse de 4% en 2025

La production industrielle burkinabé d’or a atteint 53,3 tonnes en 2024, marquant la 3^e année consécutive de baisse depuis 2022. Cette tendance principalement imputée à la situation sécuritaire du pays, pourrait toutefois s’inverser en 2025 grâce à de nouveaux projets. La production industrielle d’or du Burkina Faso devrait atteindre 55,7 tonnes d’or en 2025, en hausse de 4% par rapport aux 53,3 tonnes enregistrées l’année passée. C’est ce qu’a déclaré Aristide Belemsobgo, directeur général des mines et de la géologie au ministère des Mines, selon des propos relayés le jeudi 29 mai par Bloomberg. Pour étayer cette prévision, le responsa-

ble s’appuie notamment sur la (re)mise en service de nouveaux sites de production, en l’occurrence les mines Youga et Kiaka. Selon son opérateur Soleil Ressources, Youga qui a été relancée en 2024 après deux ans d’interruption présente une capacité de production annuelle comprise entre 90 000 et 110 000 onces d’or. De son côté, West African Ressources envisage d’inaugurer Kiaka au troisième trimestre 2025, avec une production annuelle prévue moyenne de 234 000 onces. Si cette prédiction se concrétise, elle accellerait la fin de trois années consécutives de baisse de la production industrielle d’or du pays. Après avoir atteint 67 tonnes en 2021, la production totale des

mines industrielles y a en effet décliné pour s’établir à 57,6 tonnes en 2022, à 56,8 tonnes en 2023 et à 53,3 tonnes en 2024 comme susmentionné. Des contreperformances qui ont coïncidé avec la détérioration de la situation sécuritaire intérieure, avec une menace terroriste persistante. L’insécurité reste un défi majeur pour les compagnies minières actives au Burkina Faso. Fortuna Mining, qui s’est retirée du pays en cédant ses actifs à Soleil Ressources en avril dernier, a notamment fait état d’un « climat des affaires de plus en plus difficile au Burkina Faso » parmi les principales raisons ayant motivé sa décision.

TOGO

Un 1^{er} accord avec le FMI pour un nouveau décaissement de 58 millions \$

Le FMI et le gouvernement togolais ont trouvé un accord technique sur la deuxième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit. Ce compromis ouvre la voie à un nouveau décaissement de fonds en faveur du pays. Après plusieurs semaines de discussions à Lomé et à Washington, les équipes du Fonds monétaire international (FMI) et les autorités togolaises sont parvenues à un accord au niveau des services, autrement dit un accord technique sur la poursuite du programme économique financé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Une fois validé par le conseil d’administration du FMI, cet accord permettra un nouveau décaissement de 58,4 millions de dollars, l’équivalent de 44 millions de droits de tirage spéciaux.

Une trajectoire de croissance maintenue

Dans son communiqué, le Fonds salue les performances économiques du Togo. La croissance a atteint 5,3% en 2024, tirée par une bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire, et devrait se maintenir autour de 5,2% en 2025. Dans le même temps, l’inflation a nettement reculé pour s’établir à 2,6% en glissement annuel en avril 2025, après avoir culminé à plus de 7% au plus fort des tensions post-pandémie et du conflit en Ukraine. Le programme appuyé par le FMI reste globalement sur les rails, selon l’équipe technique. Le gouvernement a respecté l’ensemble des critères de performance et des réformes structurelles attendus fin 2024, à l’exception du critère lié à l’équilibre budgétaire, point de tension déjà lors de la précédente mission des services de l’institution de Bretton Woods, qui avait conduit à un report du décaissement. En cause : des dépenses publiques imprévues liées à l’aide d’urgence aux victimes d’inondations et à l’achat massif d’engrais pour soutenir le monde rural, ce qui a augmenté la dette publique plus rapidement que prévu, selon l’exécutif togolais. Le FMI reconnaît néanmoins les efforts de réformes engagés. Deux jalons structurels importants ont été atteints : le renforcement du rapport d’analyse des risques budgétaires annexé au projet de Loi de finances, et la recapitalisation de l’unique banque publique encore sous contrôle de l’Etat, conformément aux exigences du régulateur bancaire de l’UEMOA.

APRÈS LE BLOCAGE DES DROITS DE DOUANE DE TRUMP

Bourses d’Asie et dollar grimpent

Les Bourses en Asie ont grimpé jeudi, à l'unisson du dollar et du pétrole, dans le sillage d'une décision de justice américaine bloquant les droits de douane de Donald Trump, tandis que les solides résultats du géant des puces Nvidia dopaient les titres du secteur "tech".

Les Bourses asiatiques ont dans l'ensemble salué le camouflet judiciaire infligé aux Etats-Unis au président Donald Trump à propos des droits de douane dits "réciproques". Les trois juges du tribunal de commerce international des Etats-Unis (ITC) ont estimé que ces surtaxes douanières relevaient d'une prérogative du Congrès et que M. Trump avait outrepassé les pouvoirs dont il dispose. Cette décision concerne les droits de douane imposés au Canada, au Mexique et à la Chine et les surtaxes "réciproques" imposées début avril, dont l'application au-delà d'un plancher de 10% a été repoussée début juillet. Si l'impact de la sentence reste incertain, l'annonce a provoqué soulagement et enthousiasme prudent sur les marchés en Asie, régions durement touchée par l'offensive douanière. A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé en hausse de 1,88% à 38.432,98 points et l'indice élargi Topix de 1,53% à 2.812,02 points. La Bourse de Séoul a progressé de 1,89%, profitant également d'une nouvelle réduction des taux directeurs de la banque centrale sud-coréenne. Vers 06H30 GMT, l'indice hongkongais Hang Seng s'adjugeait 0,80% et l'indice composite de Shenzhen 1,34%. Pour autant, "l'administration Trump a déposé un recours (...) nous pensons que les droits de douane resteront probablement en vigueur pendant la procédure d'appel, susceptible d'aller jusqu'à la Cour suprême", avertit Michael Wan, analyste de la banque MUFG.

AVEC L'INCERTITUDE SUR LES DROITS DE DOUANE Wall Street termine en ordre dispersé

La Bourse de New York a terminé en baisse vendredi, après que le président Donald Trump a accusé Pékin de violer l'accord sur les droits de douane. L'indice Dow Jones a gagné 0,13%, ou 54,34 points, à 42.270,07 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu -0,48 points, soit -0,01% à 5.911,69 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de -62,11 points, soit -0,32% à 19.113,767 points. Le président américain a accusé Pékin de violer l'accord conclu plus tôt dans le mois à Genève entre les deux premières puis-

"Et au-delà (des dispositions épinglées par le verdict), Trump dispose d'autres pouvoirs supplémentaires qu'il pourrait utiliser pour mettre en oeuvre ses droits de douane" en s'appuyant sur d'autres textes, estime-t-il. Il table donc sur une "période d'incertitude juridique significative, dont la durée reste incertaine".

Bond du dollar et du pétrole, l'or reflue

Dans l'immédiat, l'annonce de la décision judiciaire américaine a cependant alimenté un regain d'appétit pour le risque, qui s'est traduit par un vigoureux bond du dollar. Vers 06H30 GMT, il montait encore de 0,63% par rapport au yen, à 145,72 yens pour un dollar. De même que le yen, l'or - autre valeur refuge plébiscitée en cas d'incertitudes - voyait son éclat se ternir, avec un repli de 0,4% à 3.274 dollars l'once (31,1 g). Mais face aux incertitudes sur les conséquences de la décision de justice et sur les développements juridiques à venir, "la réaction impulsive observée aujourd'hui, avec l'affaiblissement des devises asiatiques et le renforcement du dollar, pourrait être de courte durée", prévient Michael Wan, de MUFG. L'affaiblissement du yen profitait aux titres des grands groupes exportateurs nippons, comme Sony (+3,89%), Toyota (+3,91%) ou encore Nissan (+5,95%) -- lequel était aussi dopé par des informations de presse sur ses plans pour trouver jusqu'à 6 milliards d'euros de financements.

sances mondiales, sans donner plus de précision. Le milliardaire a brandi la menace d'une plus grande fermeté à l'encontre de la Chine. Les marchés se sont repris quand Donald Trump a déclaré vouloir s'entretenir avec son homologue chinois Xi Jinping pour régler leurs différends sur les droits de douane. Par ailleurs, les prix à la consommation aux États-Unis ont ralenti en avril sur un an, plus que prévu, selon les données publiées vendredi par le département du Commerce.

Le pétrole revigoré

Autre actif gonflé par l'appétence retrouvée pour le risque: le pétrole, qui profitait par ailleurs du statu quo de l'Opep+ qui a confirmé mercredi son calendrier de production. Vers 06H30 GMT, le cours du baril de WTI américain grimpait de 1,52% à 62,78 dollars et celui du Brent de la mer du Nord de 1,43% à 65,83 dollars.

Les valeurs "tech" tirées par Nvidia

Les titres des firmes technologiques ont été de leur côté portés par l'enthousiasme des investisseurs, rassurés par les solides résultats publiés la veille par le champion américain des semi-conduc-

teurs Nvidia, baromètre du secteur. Le groupe est allé au-delà des attentes pour les résultats du premier trimestre de son exercice décalé, grâce notamment à un impact moindre que prévu des restrictions américaines à l'exportation de ses puces vers la Chine. "Les restrictions à l'exportation (vers la Chine) coûtent cher à Nvidia, mais la forte demande pour ses puces n'empêche pas l'entreprise de connaître une progression exceptionnelle du chiffre d'affaires" et Nvidia "prouve qu'il peut encore générer une croissance formidable", commente Kathleen Brooks, du courtier XTB. A la Bourse de Tokyo, les actions liées aux puces ont flambé de concert: Advantest (+5,34%), Renesas (+5,05%) et Tokyo Electron (+4,25%).

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 29 Mai 2025

Valeur : 02 Juin 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.3832	132.3982
1	EUR	EURO		149.2488	149.2922
1	GBP	POUND STERLING		178.1979	178.2901
100	JPY	JAPANESE YEN		91.0601	91.1018
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4111	18.4142
1	CHF	SWISS FRANC		159.4210	159.5351
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.7356	95.7811
1	DKK	DANISH KRONE		20.0089	20.0158
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.7206	13.7270
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.0067	13.0143
1	AED	UAE DIRHAM		36.0383	36.0503
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.2928	35.2987
1	KWD	KUWAITI DINAR		430.9349	431.1241
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.9601	44.4019
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2921	14.2937
1	LYD	LIBYAN DINAR		24.1069	24.2301
1	MRU	MAURITANIAN OUGUTYA		3.3155	3.3258
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.6111	179.6111

Qu’est-ce que la Section 899, qui inquiète Wall Street ?

Une nouvelle disposition du code fiscal américain, glissée dans le projet de loi budgétaire récemment adopté par la Chambre des représentants, provoque de vives inquiétudes à Wall Street. La section 899, qui prévoit des sanctions fiscales contre les pays appliquant des "taxes étrangères injustes", pourrait bien déclencher ce que certains analystes qualifient déjà de "guerre des capitaux". Le texte introduit une taxation progressive, qui peut grimper jusqu'à 20%, sur les revenus passifs (intérêts, dividendes, redevances) perçus par des investisseurs étrangers. Il cible les ressortissants de pays considérés comme adoptant des régimes fiscaux discrimi-

natoires à l'encontre des contribuables américains. Par ressortissants, la loi entend aussi les personnes morales, si bien que les bénéfices des entreprises sont, eux-aussi, concernés. "Ma compréhension, c'est que les Etats-Unis peuvent imposer une taxe supplémentaire de 5 à 20% sur les revenus rapatriés des filiales américaines vers la société mère", confirme un analyste. Le relèvement s'applique aussi à plusieurs impôts existants : • L'impôt sur le revenu des non-résidents (sections 871 et 881) ; • La fiscalité sur les plus-values immobilières aux Etats-Unis (FIRPTA) ; • La taxe BEAT sur l'érosion de la base d'imposition (section 59A) ;

• Les retenues à la source sur paiements transfrontaliers. Ces hausses suivent un barème progressif : +5 points la première année, puis +5 points supplémentaires chaque année, jusqu'à atteindre le plafond de 20 points au-dessus du taux légal. L'exceptionnalisme américain à nouveau en question A Wall Street, cette initiative est perçue comme un tournant potentiellement risqué. "Cette législation donne à l'administration les moyens de transformer une guerre commerciale en guerre des capitaux", alerte George Saravelos, stratège chez Deutsche Bank. Il redoute un désengagement progressif des investisseurs étrangers vis-à-vis des bons du Trésor améri-

cain, qui sont une source clé de financement pour Washington. Même son de cloche chez Morgan Stanley, où l'on anticipe une baisse de l'attrait du dollar. Les investisseurs européens, souvent exposés aux revenus passifs américains, pourraient être parmi les plus touchés, selon Michael Zezas, stratège devises de la banque. Le Congressional Budget Office (CBO) estime que cette mesure pourrait générer jusqu'à 116 milliards de dollars de recettes sur dix ans. Mais à quel prix ? En sapant l'image de valeur refuge des Etats-Unis, elle pourrait fragiliser l'ensemble de la sphère financière américaine. Le moment est mal choisi : entre déficits chroniques et montée des tensions commer-

ciales, les marchés redoutent un recul de l'"exception américaine". Qui est visé par la loi ? Le dispositif s'applique à une "personne applicable" — une notion englobant les gouvernements, entreprises, individus et entités liés à un "pays étranger discriminatoire". Ces pays sont définis comme ceux imposant des taxes jugées injustes à l'encontre des contribuables américains. Cela inclut : • Les règles sur les bénéfices sous-imposés (UTPR) ; • Les taxes sur les services numériques (DST) ; • Les taxes sur les profits détournés ; • Toute imposition perçue comme disproportionnée envers les Américains.

DROITS DE DOUANE

Tokyo annonce des progrès dans les discussions avec Washington

Le Japon et les Etats-Unis ont fait des progrès dans leurs négociations commerciales, convenant de tenir de nouvelles discussions avant le sommet du G7 le mois prochain, a déclaré samedi le ministère japonais des Affaires étrangères.

"Les discussions en vue de parvenir à un accord ont progressé", a indiqué le ministère dans un communiqué, soulignant que "le Japon et les Etats-Unis (avaient) atteint une bonne compréhension mutuelle de leurs positions respectives". Lors de discussions à Washington entre le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, le secrétaire américain au Commerce, Howard Lutnick, et le négociateur de Tokyo, Ryosei Akazawa, ce dernier a "insisté pour que les Etats-Unis reconsidèrent leur série de mesures tarifaires", ajoute le communiqué. Les deux parties sont convenues de tenir de nouvelles discussions en vue d'un accord avant le sommet du G7 en juin au Canada, selon Tokyo. A l'issue de ces pourparlers, M. Akazawa a déclaré à des médias nippons qu'il avait exigé que les mesures tarifaires soient "immédiatement réexaminées", affirmant que si les discussions "allaient dans ce sens, alors nous pourrions nous mettre d'accord,



autrement, il serait difficile de parvenir à un accord". M. Bessent a pour sa part souligné auprès de M. Akazawa "l'importance d'aborder les mesures tarifaires et non tarifaires, d'augmenter les investissements et de travailler ensemble", a déclaré dans un communiqué le département du Trésor. Le Japon est visé depuis début avril, à l'instar d'autres pays, par des taxes douanières américaines de 10%, mais aussi par des surtaxes de 25% sur l'automobile et l'acier. Or, l'automobile a représenté l'an dernier environ 28% des exportations japonaises à destination des Etats-Unis, et représente un emploi sur huit dans le pays. Dans cette guerre commerciale, lancée par l'administration Trump, le Japon est également menacé d'une surtaxe "réciproque" de 24% sur toutes ses exportations, mise en pause jusqu'à début juillet. Le PIB de la quatrième économie mondiale s'est contracté de 0,2% au premier trimestre 2025 alors que l'inflation était de 3,5% sur un an en avril.

ALLEMAGNE

L'inflation stable sur un an

L'indice des prix à la consommation en Allemagne est resté stable en mai atteignant 2,1 % sur un an, selon une estimation provisoire publiée vendredi par l'institut de statistiques Destatis. La hausse des prix ne s'est plus accélérée depuis décembre, quand l'indicateur avait atteint 2,6% en Allemagne sur un

an. Jusqu'à la fin de l'année, l'indicateur devrait avoisiner les 2%, la cible fixée par la BCE. L'inflation dans les services se maintient certes à un niveau élevé, à 3,4% en mai, mais inférieur à celui des mois précédents. Et les prix de l'énergie poursuivent leur recul, à (-4,6%) sur un an. L'indice global des prix harmonisés, va-

leur référence pour l'institution de Francfort, a atteint 2,1% en mai. Quant à l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils des biens de consommation et de l'énergie, elle a légèrement ralenti à 2,8% en mai. En glissement mensuel, l'inflation a augmenté de 0,1% entre avril et mai. L'inflation a également baissé en Es-

pagne (à 1,9%), en Italie (1,7%) et en Pologne (4,1%) tandis qu'elle a enregistré une hausse, pour le deuxième mois consécutif au Portugal (2,3%), d'après des chiffres officiels publiés vendredi. Depuis juin 2024, la BCE a réalisé sept baisses de taux, dans un contexte de désinflation et de croissance en zone euro.

ACIER ET ALUMINIUM

Les Etats-Unis vont doubler les droits de douane à 50%

Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi son intention de doubler les droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium, les portant à 50%, une mesure visant à protéger davantage l'industrie du pays face à la concurrence étrangère. M. Trump a fait cette annonce lors d'une visite à une usine d'U.S. Steel à West Mifflin, en Pennsylvanie, où un partenariat de 14 milliards de dollars entre U.S. Steel et Nippon Steel du Japon a été dévoilé. "Nous allons imposer une augmentation de 25%. Nous allons passer de

25% à 50% les droits de douane sur l'acier importé aux Etats-Unis", a déclaré M. Trump, cité par des médias locaux. "(Cela) renforcera encore plus la sécurité de l'industrie sidérurgique américaine. Personne ne pourra contourner cela." Plus tard, M. Trump a confirmé cette décision dans un post sur sa plateforme Truth Social, précisant que le nouveau taux entrerait en vigueur le 4 juin. "Nos industries de l'acier et de l'aluminium reviennent comme jamais auparavant." L'administration Trump avait déjà imposé des droits de douane massifs de 25% sur

toutes les importations d'acier et d'aluminium le 12 mars, suscitant de vives critiques de la part de l'industrie automobile américaine. Le Canada avait répondu par des mesures de rétorsion immédiates, tandis que l'Union européenne avait également annoncé des contre-tarifs avant de finalement les retirer. Des médias locaux ont souligné que cette hausse tarifaire pourrait entraîner une augmentation des prix des produits à base de métal, notamment les automobiles, les conserves et les équipements industriels.

BRÉSIL

Croissance de 1,4% au premier trimestre

Le Brésil, première économie d'Amérique Latine, a enregistré une croissance de 1,4% au premier trimestre, grâce notamment à un rebond spectaculaire du secteur agricole, selon les données officielles publiées vendredi. Ce résultat est légèrement inférieur à la médiane des prévisions des spécialistes consultés par le quotidien économique Valor, qui tablaient sur une progression de 1,5% du Produit intérieur brut (PIB) lors des trois premiers mois de l'année. Cette croissance a largement été tirée par le secteur agricole et son rebond de 12,2%, après un recul de

4,4% au quatrième trimestre de 2024, en raison surtout d'une sécheresse historique qui a touché le Brésil l'an dernier. La performance de l'agriculture est due notamment à des récoltes exceptionnelles de soja et de maïs, qui permettent habituellement à ce secteur d'avoir un fort impact sur le PIB lors des premier mois de l'année. "L'agriculture bénéficie de conditions climatiques favorables, surtout quand on les compare avec celles de l'année dernière. Une récolte record de soja, notre produit agricole le plus important, est attendue", explique Rebeca Palis, de l'institut de sta-

tistiques IBGE, citée dans un communiqué. Le secteur des services (+0,3%) a également contribué à la croissance au premier trimestre, tandis que l'industrie a enregistré un léger recul (-0,1%). La consommation des ménages a augmenté de 2,6%, tirée par l'augmentation des salaires malgré l'inflation et la hausse des taux d'intérêts, selon l'IBGE. Sur un an, le PIB brésilien a progressé de 2,9%, l'agriculture tirant clairement son épingle du jeu (+10,2%), suivi de l'industrie (+2,4%) et des services (+2,1).

CHINE

L'activité manufacturière se contracte pour le deuxième mois de suite

L'activité manufacturière chinoise s'est contractée en mai pour le deuxième mois consécutif, en dépit de la trêve commerciale conclue entre Pékin et Washington, selon des données officielles publiées samedi. L'indice des directeurs d'achat (PMI), baromètre du monde industriel, s'est établi à 49,5 en mai, selon le Bureau national des statistiques (BNS). Un indice supérieur à 50 témoigne d'une croissance de l'activité manufacturière et, en deçà, d'une contraction. Le PMI de mai est légèrement supérieur à celui d'avril (49), période où l'activité manufacturière chinoise s'était contractée une première fois après avoir connu en mars son taux de croissance le plus élevé en un an. L'indice PMI non manufacturier, qui mesure l'activité du secteur des services, s'est établi à 50,3, contre 50,4 en avril. Les Etats-Unis et la Chine sont convenus en mai de suspendre pendant 90 jours les droits de douane qu'ils s'imposaient mutuellement, une désescalade surprise en pleine guerre commerciale obtenue au terme de pourparlers à Genève. Dans le cadre de la trêve commerciale, les deux puissances mondiales se sont mis d'accord pour ramener leurs droits de douane respectivement de 145% à 30% sur les produits chinois et de 125% à 10% sur les produits américains. (

DÉFORESTATION

La Malaisie conteste son classement comme pays à risque moyen

La Malaisie conteste son classement par l'Union européenne (UE) comme pays à risque moyen en matière de déforestation, demandant à voir reconnus les "progrès" qu'elle estime avoir fait dans ce domaine. Le pays s'engage à travailler avec l'UE pour "présenter des preuves actualisées et basées sur la science" afin de soutenir sa demande de classement comme pays à "faible risque" et "une reconnaissance juste de nos progrès", a déclaré mercredi à Singapour son ministre des Plantations et des Matières premières Johari Abdul Ghani. Comme le Brésil ou l'Indonésie, la Malaisie a été classée pays à risque "moyen" par l'UE en matière de déforestation. Mais selon Johari Abdul Ghani, la classification de son pays est basée sur les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture de 2020. Or la Malaisie "a mis en oeuvre des politiques strictes contre la déforestation et développé (son) propre système de certification... qui garantit la traçabilité, la conformité" et l'inclusion des petits exploitants, a argumenté le ministre malaisien.

10 000 SATELLITES STARLINK ET 1 000 STARSHIP
PAR AN, OPTIMUS SUR MARS

Musk détaille les plans de SpaceX

Lors d'une conférence organisée devant les employés de SpaceX, Elon Musk a étayé les plans futurs de l'entreprise spatiale. Starlink, Starship, Mars, le milliardaire a détaillé des initiatives dignes de films de science-fiction... Comme à son habitude ?



Officiellement en dehors du gouvernement américain, Elon Musk n'a plus qu'une idée en tête : se concentrer à 100 % sur ses différentes entreprises, et notamment SpaceX. Et si l'on en croit ses dires, la société, dont la valorisation avoisine la somme folle des 350 milliards de dollars, va entrer dans une toute nouvelle ère.

Un satellite Starlink imposant comme un Boeing

À commencer par Starlink. Objectif : fabriquer 5 000 satellites de nouvelle génération, dits V3, par an, avant de passer à 10 000. Leur vitesse de téléchargement sera impressionnante, a indiqué Musk, puisqu'ils pourront atteindre 1 téraoctet par seconde, soit dix fois plus que le modèle V2. Pour embarquer autant de puissance, ces satel-

lites afficheront un gabarit hors norme, similaire à un Boeing 737, a assuré l'entrepreneur. De toute évidence, un tel dispositif sera bien trop imposant pour un lanceur Falcon 9 : il ne pourra être acheminé en orbite que par Starship. Et justement, les ambitions de SpaceX pour la mégafusée demeurent intactes malgré les échecs de ses derniers tests.

De prochains tests cruciaux

À terme, le vaisseau sera entièrement réutilisable, et l'entreprise prévoit donc de tenter de récupérer son étage supérieur très prochainement, comme c'est déjà le cas avec le booster Super Heavy. « Nous ne l'avons pas encore fait, mais nous le ferons. C'est ce que nous espérons démontrer dans le courant de l'année, peut-être même dans deux ou trois mois », a promis le dirigeant. Pour

rappel, SpaceX a obtenu l'aval de la Federal Aviation Administration (FAA) pour drastiquement augmenter les vols annuels de Starship. Autre étape cruciale mais repoussée à 2026 : le transfert d'ergols (carburant) en orbite terrestre, indispensable pour permettre à Starship de rejoindre la Lune ou Mars. Le temps presse, la fusée devant servir d'alunisseur aux astronautes du programme Artemis pour une mission prévue en 2027. Du moins, pour l'instant. Le Super Heavy va lui aussi évoluer. Il sera plus grand et équipé d'un nouvel « interstage », une structure conçue pour mieux canaliser les gaz des moteurs lors de la séparation des étages. Le but affiché par Elon Musk est titanique : pouvoir le réutiliser en seulement une heure, avec un retour de l'orbite en 5 à 6 minutes, un ravitaillement express en une trentaine de minutes, puis un nouveau décollage dans la foulée.

Coloniser Mars grâce à Starship

Tout cela, bien entendu, en vue de la colonisation de Mars tant désirée par Elon Musk. Il entend envoyer des milliers de Starship vers la planète rouge en un laps de temps réduit lors des fenêtres de lancement propices. Objectif : y acheminer matériel, infrastructures et, à terme, des humains. Et il se fixe un calendrier très serré, avec le décollage de cinq fusées dès l'année prochaine, dans lesquelles se trouveront des robots humanoïdes Optimus de Tesla. Pour rendre ce scénario réalisable, SpaceX mise sur une industrialisation massive de Starship, avec une cadence de production de 1 000 vaisseaux par an. En 2016, Elon Musk donnait une conférence similaire, étayant ses plans pour la colonisation de Mars. Il annonçait alors que le premier voyage habité surviendrait en 2024.

AMD rachète la start-up Enosemi, spécialiste du photonique

Spécialisée dans les solutions photoniques et optiques co-packagées, Enosemi est tombée dans l'escarcelle d'AMD. Objectif : accélérer et rendre plus efficace le transfert de données pour les traitements IA. AMD a mis la main sur Enosemi et sa technologie de photonique sur puce. Le montant de cette transaction n'a pas été précisé. La solution de cette start-up créée en 2023 doit aider la société fabless à déplacer plus efficacement et rapidement les données dans le cadre de traitements IA. « Désormais intégrée à AMD, l'équipe nous aidera à accroître immédiatement notre capacité à prendre en charge et à développer une variété de solutions photoniques et optiques co-packagées pour les systèmes d'intelligence artificielle de nouvelle génération », a expliqué AMD dans un billet de blog. Selon Brian Amick, vice-président senior de la technologie et de l'ingénierie d'AMD, les solutions optiques co-packagées apportent une densité de bande passante plus élevée et une meilleure efficacité énergétique que les approches traditionnelles. Avec à la clé une architecture système qui permet une intégration plus étroite entre le calcul et la mise en réseau taillée pour des performances et l'échelle requises dans le cadre de charges de travail IA avancées. Le sous-système photonique IP d'Enosemi comprend des composants photoniques et électroniques personnalisés, ainsi que des bibliothèques de conception complètes comprenant des fichiers de modélisation, des schémas, des mises en page, et des registres transfer level (RTL).

Une série de rachats en IA

Cette annonce intervient après une série d'acquisitions en IA avec le rachat de ZT Systems pour 4,9 Md\$ spécialisé dans la conception et la fabrication d'équipements pour datacenter (serveur, stockage,...) mieux lutter contre Nvidia. Mais aussi autour des technologies smartNIC avec les rachats de Xilinx et de Pensando, sans compter celles de Silo AI (développement et déploiement d'application IA) et d'une autre jeune pousse française, Mipso-logy spécialisée dans l'inférence de l'IA, ou encore Node.ai (compilateurs IA open source). « À l'avenir, les exigences des systèmes d'IA nécessiteront non seulement des puces puissantes, mais aussi une innovation complète en matière de calcul, de mise en réseau, d'architecture système, de logiciels et plus encore », assure M. Amick. « AMD est particulièrement bien placé pour répondre à ces besoins, en associant ses CPU, GPU et SoC adaptatifs de pointe à une expertise approfondie en matière de réseaux, de logiciels et d'intégration de systèmes. » Rappelons que son concurrent Nvidia a présenté en mars dernier ses switches optiques développés en interne par l'équipe de Mellanox.

Brèves Brèves

Les Brésiliens peuvent vendre leurs données numériques

Une initiative pilote menée au Brésil pousse loin le curseur de la monétisation de leurs données liées à leur empreinte numérique (navigation web, achats en ligne...). Ce projet, mené depuis avril dernier à l'échelle nationale, est géré par Dataprev, une entreprise publique qui fournit des solutions technologiques pour les programmes sociaux du gouvernement, et travaille en partenariat avec DrumWave, société californienne spécialisée dans l'évaluation et la monétisation des données. Dans ce domaine, le Brésil est en avance sur les États-Unis, où l'initiative « dividende des données » lancée en 2019 par le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, n'a jamais décollé.

Gemini résume automatiquement les longs e-mails

Google a annoncé que les utilisateurs n'auraient plus à appuyer sur le bouton, "résumer un e-mail" pour condenser un courriel à l'aide de l'IA. Au lieu de cela, son assistant GenAI Gemini résumera automatiquement le contenu sans nécessiter d'interaction de la part de l'utilisateur. « À partir d'aujourd'hui, les résumés seront disponibles en haut du contenu de l'e-mail pour les messages pour lesquels un résumé est utile, comme les fils de discussion plus longs ou les messages avec plusieurs réponses », a expliqué le fournisseur. « Gemini synthétisera tous les points clés du fil de discussion et toutes les réponses qui suivront feront également partie du résumé, ce qui permettra à tous les résumés d'être à jour. » Cette fonction, pour l'instant

réservée aux messages écrits en anglais, pourrait cependant ne pas être activée par défaut dans certaines régions comme l'Europe.

Tenable rachète Apex Security

Le spécialiste en gestion de l'exposition aux risques cybersécurité a annoncé l'acquisition de la start-up spécialisée dans la sécurisation des surfaces d'attaque générées par l'IA. Cette opération vise à renforcer les capacités de Tenable à aider les entreprises à identifier, gouverner et réduire les risques cyber croissants liés à l'usage de l'IA (code généré automatiquement, services cloud non maîtrisés...) Cette acquisition viendra se greffer à la solution AI Aware du fournisseur. La finalisation de ce rachat est attendue dès cette fin juin.

Les moteurs turbo-essence TSI et TFSI du groupe Volkswagen sont-ils fiables ?

Pour réduire leur consommation sans sacrifier les performances et respecter des normes antipollution toujours plus strictes, les moteurs essence ont suivi le même chemin que les diesels, avec un peu de retard. Ils ont massivement adopté le turbo et sont devenus de plus en plus sophistiqués. Mais la fiabilité en a parfois souffert, comme l'illustrent le 1.2 Puretech de Stellantis ou l'ancien 1.2 TCe Renault. Le 1.0 Ecoboost de Ford est également parfois fragile. Qu'en est-il chez Volkswagen, où l'appellation TSI existe depuis longtemps ? La situation peut varier en fonction du modèle que vous convoitez.

Jusqu'à l'éclatement du scandale du Dieselgate, le groupe Volkswagen a beaucoup compté sur ses diesels TDI pour séduire les clients européens. Mais l'entreprise n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier pour autant. En parallèle, elle a été parmi les premières à proposer des moteurs essence très sophistiqués, association injection directe et turbo sous l'appellation TSI, ou TFSI chez Audi.

Des moteurs essence modernes très controversés

Ces deux technologies permettent en théorie d'associer une consommation de sans plomb raisonnable avec des performances intéressantes. En revanche, côté fiabilité, elles n'ont pas forcément bonne presse. Les "vieux" blocs atmosphériques ont la réputation d'offrir une tranquillité d'esprit bien supérieure. Les déboires rencontrés par Stellantis, avec le 1.2 Puretech, ou par Renault, avec son 1.2 TCe, ont contribué à renforcer la défiance des acheteurs envers ces petits moteurs essence très modernes. D'autant que le 1.0 Ecoboost de Ford est aussi beaucoup évoqué ces derniers temps pour ses problèmes récurrents, dont L'Automobile Magazine vous avait parlé dès la fin de l'année 2024. Vous êtes d'ailleurs encore nombreux à témoigner de vos déconvenues avec ce trois-cylindres sur notre formulaire fiabilité. Mais la gamme TSI, qui regroupe des cylindrées variées, a réussi à échapper aux tempêtes médiatiques et juridiques jusqu'ici. Ce qui ne signifie pas qu'elle soit toujours irréprochable pour autant.

Des versions à chaîne moins sereines sur les TSI

En début de carrière, certains TSI ont notamment pu être victimes d'un allongement de leur chaîne de distribution, avec un risque de rupture qui peut s'avérer fatal pour le moteur. Voilà qui peut faire penser au 1.6 VTi/THP développé par BMW et l'ancien groupe PSA, pas exemple. Mais ce défaut ne touche que des versions déjà assez anciennes, puisque le groupe Volkswagen est passé à la courroie dès la première moitié des années 2010. L'entreprise allemande est ainsi un peu à contre-courant de la tendance actuelle. Sur le papier, cela pourrait s'apparenter à une régression. Pourtant, ces TSI à courroie posent nettement moins de problèmes que leurs prédécesseurs à chaîne. En prime, les coûts d'entretien restent très raisonnables puisque ce morceau de "caoutchouc" est censé pouvoir tenir 240 000 km. Un contrôle tous les 30 000 km ou deux ans est toutefois prévu pour s'assurer de l'état de cette pièce cruciale. Mais elle ne sem-



ble quasiment jamais souffrir d'une dégradation prématurée, contrairement à ce qui se passe sur les 1.2 PureTech et 1.0 Ecoboost, dotés il est vrai d'une courroie un peu spéciale car elle est immergée dans l'huile.

Des moteurs parfois gourmand en huile

Il y a cependant un autre défaut majeur du 1.2 Puretech qu'on peut retrouver sur certains TSI ou TFSI : une tendance à la surconsommation d'huile. Ici encore, cela semble surtout toucher les moteurs les plus anciens, à commencer par les

1.2, 1.4 et 1.8 TSI, même si les récents 1.0 et 1.5 TSI ne sont pas totalement épargnés. Les versions 160, 170 ou 180 ch du 1.4 TSI, alliant compresseur et turbo, paraissent par ailleurs plus exposées que la moyenne, alors que la situation s'est améliorée au fil du temps sur le 2.0 TSI. Dans tous les cas, il vaudra donc mieux contrôler votre jauge à huile de manière assez régulière. Ce réflexe souvent oublié prend très peu de temps et peut parfois s'avérer salvateur, d'autant que les voyants au tableau de bord peuvent s'allumer de manière trop tardive. Mais comme souvent, tous les véhicules ne sont pas logés à la même enseigne. Bon

nombre de voitures à moteur TSI ne rencontrent pas le problème alors qu'elles ont pourtant déjà passé le cap des dix ans et atteint des kilométrages déjà importants.

Une pompe à eau souvent fragile et des turbos pas toujours costauds

L'huile n'est pas la seule à demander une certaine vigilance. Certains TSI sont également connus pour avoir été équipés d'une pompe à eau très fragile. Il a pu ainsi arriver que cette pièce rende l'âme avant la barre des 50 000 km. Le groupe Volkswagen a mis du temps à venir à bout de ce défaut, mais il semble avoir quasiment disparu sur les 1.0 TSI et 1.5 TSI. On le retrouve surtout sur certaines variantes des 1.4 TSI et 1.8 TSI. Sur ces deux moteurs comme sur le 2.0 TSI, on recense également quelques cas de turbos qui ont eu besoin d'un remplacement prématuré. Cette opération, potentiellement onéreuse, a de quoi inquiéter. Mais elle n'est pas suffisamment répandue pour qu'il soit possible de parler d'un problème de fiabilité récurrent. Opter pour un véhicule bien entretenu, avec des factures à l'appui, aidera déjà à limiter les risques. Quant aux 1.0 TSI et 1.5 TSI, il a pu arriver qu'ils soient victimes de défaillance au niveau des injecteurs ou de la pompe d'injection... sans qu'il soit possible d'évoquer une vraie maladie chronique pour autant.

Quel bilan pour la fiabilité des moteurs TSI et TFSI ?

Côté fiabilité, les moteurs TSI et TFSI ont donc connu un début de carrière assez compliqué, notamment en raison des problèmes de chaîne de distribution qu'ils ont pu rencontrer. Une fois n'est pas coutume, en occasion, il est donc préférable de privilégier les versions à courroie. Si votre budget vous le permet, les 1.0 et 1.5 TSI semblent même offrir davantage de tranquillité d'esprit que leurs prédécesseurs. Mais leur jeune âge incite tout de même à évoquer leur cas avec une certaine prudence, car il est encore assez rare que les véhicules équipés de ces mécaniques aient atteint des kilométrages très élevés. En outre, même si Volkswagen fait partie des constructeurs étrangers les mieux implantés en France, sa diffusion reste beaucoup plus faible que celle de Renault, Peugeot ou Citroën. Cela limite les retours d'utilisateurs, si bien que des défauts récurrents peuvent mettre davantage de temps à émerger. Surtout que la diversité hors normes de la gamme TSI peut engendrer bon nombre de situations particulières, avec un bilan parfois très variable d'une déclinaison à une autre.

Mots fléchés

Illustre vin (trois mots)				Dénomi- nation		Le levant		Substance toxique		Plans d'eau	Un anglais		Considéra
Souverains égyptiens		Devancés						Découle			Service rapide		
								Alcaloïde					
Rochers en mer		Organi- sation mondiale		Jadis Ceylan		Opiniâ- tres							
						Transpirer							
					Général et Président américain		Seigneur féodal					Attristée	
Enragé											Rapport de cercle		
Fulminer											Être malveillant		
							Jeu de pions		Virage à ski				
Unique		Agrandir								Golfe marin			
										Avalé			
		Devant Antonio				Auteur de rumeurs			Agréable				Chemins
						Tièdeur			Inspira- trice				
Enduit		Ancienne monnaie chinoise	Groupe de rap				Concur- rents						
							Pratique						
			Specta- teurs		Pour remplacer Parties charnues			Cycle		Général côté			
Adversités										Égo	Médusé	Vieillard de la mer	
Pensée													
				Extension									
Ville allemande				Mets bas					Obtempéré				
Petite classe									Aliénés				
		Bonheur suprême		Voie citadine				Altière					
				Evêché normand				Possessif					
Parfumer à l'anis							Drame japonais			Train de banlieue			
Armes du rosiers							Plantes ligneuses			Bastringue			
						Monnaies russes							
Anneau de cordage					Solipèdes	Vallée des Pyrénées						Alerte	Fils d'Anchise
					Fût changée en génisse								
Empereur déchu	Poisson		Valide					Première venue	Hausse				
			Nouveaux congés						Condiment				
				Bringues						Négation	Dedans		
				Plaisanté							Technétium		
Cavité naturelle						Ouyre, les entrailles							
Sans contre- partie													
						Élégante							

L'OMS appelle à interdire le tabac aromatisé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé les gouvernements à interdire d'urgence, tous les arômes dans les produits du tabac et à base de nicotine, y compris dans les cigarettes, les sachets de nicotine, et les cigarettes électroniques, afin de protéger les jeunes de la dépendance et des maladies associées à ces produits. "Les arômes alimentent une nouvelle vague d'addiction et doivent être interdits. Ils compromettent des décennies de progrès accomplis dans la lutte antitabac", indique dans un communiqué, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, célébrée le 31 mai de chaque année.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Installation
du Comité
intersectoriel
de la Délégation
nationale aux
risques majeurs

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, hier dans un communiqué, l'installation officielle du comité intersectoriel de la Délégation nationale aux risques majeurs. Ce comité a été installé dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif portant missions, organisation et fonctionnement de la Délégation nationale aux risques majeurs, précise la même source. Ce comité essentiel dans la gouvernance nationale en matière de gestion des risques majeurs et dans le renforcement de la coordination intersectorielle pour la réduction des risques de catastrophes est composé de 34 membres, à savoir "13 représentants de ministères, le Délégué national aux risques majeurs, 14 représentants d'institutions et d'organismes publics, quatre (4) experts algériens, dont deux (2) établis à l'étranger, et deux (2) représentants de la société civile". Il est chargé aussi d'examiner et d'évaluer les plans de prévention des risques majeurs et d'évaluer l'efficacité des systèmes en vigueur en matière de prévention, d'alerte, d'intervention, de réhabilitation et de reconstruction. Il émet également des avis et des recommandations concernant les questions stratégiques relatives à la prévention des risques majeurs, note le communiqué. A travers ce mécanisme de coordination, la Délégation nationale aux risques majeurs entend s'employer à "améliorer les dispositifs d'alerte et de prévention des risques et œuvrer pour une meilleure gestion des risques naturels et technologiques", ajoute la même source.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Un dispositif sécuritaire
spécial pour les examens
du BEM

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en place un dispositif spécial pour sécuriser les centres d'examen devant accueillir, dès dimanche, les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), indique samedi un communiqué de ce corps de sécurité. En prévision des examens du BEM de l'année scolaire 2024-2025, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en place un dispositif spécial visant à garantir la sécurité des candidats et des encadreurs au niveau des centres d'examen relevant de leur territoire de compétence, a précisé la même source. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de "la sécurisation des centres d'examen situés dans le territorial de compétence de la Sûreté nationale à travers la wilaya", selon le communiqué, qui ajoute que "tous les moyens et ressources nécessaires seront mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de ces examens nationaux officiels". Outre des mesures visant à fluidifier la circulation routière, notamment à proximité des centres d'examen, le dispositif prévoit également "le renforcement de la présence sur le terrain des forces de police et l'intensification des patrouilles pédestres et motorisées".

DÉBUT DES EXAMENS DU BEM AUJOURD'HUI

Près de 800.000 candidats à l'épreuve

Par R E.

Près de 800.000 candidats à l'échelle nationale entameront, dimanche, les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), répartis sur quelques 30.000 centres d'examens. A ce titre, les épreuves finales du cycle moyen s'étaleront jusqu'à mardi prochain, sous la supervision de plus de 240.000 encadreurs à travers les différents centres d'examen répartis sur l'ensemble du territoire national. En prévision de ces épreuves, le ministère de l'Education nationale a assuré avoir pris toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'examen du BEM (session juin 2025). « Toutes les mesures et dispositions relatives à l'organisation des épreuves du BEM ont été prises afin de permettre aux candidats de passer ces épreuves dans des conditions optimales, à savoir la mobilisation d'effectifs issus du secteur pour la supervision de l'opération », a assuré, de son côté, le secrétaire général de l'Office national des

examens et concours (ONEC), Mohamed Hadj Kola. S'agissant des sujets, « aucun changement n'est prévu par rapport aux années précédentes », a affirmé M. Kola, précisant que les sujets "seront puisés dans les cours dispensés en classes durant l'année scolaire". Il a appelé, à cet égard, les candidats à « éviter d'interagir avec les faux sujets circulant sur les réseaux sociaux », les invitant à « se concentrer plutôt sur la révision et la préparation ». Par ailleurs, le ministère de l'Education nationale, qui a recommandé la prudence face aux informations erronées relayées par les différents sites et réseaux sociaux, a appelé les candidats à préparer leurs examens dans le calme, loin de la pression et autres sources de diversion. De plus, et dans le souci de faciliter le parcours des candidats, le ministère a opté pour le maintien des sites dédiés au retrait des convocations pour les examens écrits et ce, jusqu'au dernier jour de leur déroulement, afin de leur permettre d'obtenir une nouvelle copie en

cas de perte. A ce propos, l'ONEC avait souligné l'importance de vérifier au préalable le site d'examen auquel il a été affecté afin d'éviter de s'y présenter tardivement, tout en gardant en sa possession la convocation et la carte d'identité nationale qui seront présentées à chaque accès au centre jusqu'au terme des épreuves. Evoquant les principales mesures visant à garantir la transparence des examens, M. Kola a rappelé, notamment, « l'interdiction stricte d'utiliser ou d'introduire dans les centres d'examen tout moyen de communication », soulignant que « la loi prévoit des sanctions à l'encontre de toute personne se présentant à la place d'un autre candidat ». Quant aux mécanismes de soutien psychologique envisagés au profit des candidats, le ministère de l'Education a assuré avoir affecté des psychologues au niveau de l'ensemble des sites d'examen afin d'aider les étudiants à effectuer, en toute sérénité, les épreuves du BEM, en concertation avec les services du ministère de la Santé.

LE CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ALGÉRIE POSTE REPORTÉ

Trois hauts responsables limogés

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis fin aux fonctions de trois responsables à la suite d'un incident technique survenu sur la plateforme électronique dédiée au concours de recrutement dans le secteur postal, a annoncé le ministère hier dans un communiqué. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la panne et établir les responsabilités en toute transparence. Le ministère explique que cette initiative s'inscrivait dans une volonté d'intégrer la numérisation comme outil

fondamental pour garantir l'équité et la transparence. Pour la première fois, un concours de recrutement dans le secteur postal avait été organisé sous forme d'un test numérique, via une plateforme électronique basée sur le système de questions à choix multiples (QCM). Cependant, un dysfonctionnement technique a perturbé le déroulement normal de l'épreuve, suscitant un vif mécontentement parmi les candidats, précise le communiqué. Dans un souci de renforcer le principe de responsabilité et de redevabilité, le ministre Sid Ali Zerrouki a

décidé de mettre fin aux fonctions : « du directeur général de la Société de l'information au sein du ministère, du responsable de la sécurité informatique, et du directeur des systèmes d'information de l'entreprise Algérie Poste, en tant que superviseurs directs de l'organisation de ce concours numérique ». Le ministère a également annoncé le lancement d'une enquête approfondie pour identifier les causes de cette défaillance et déterminer les responsabilités avec transparence. Enfin, le ministère a exprimé ses regrets pour cet incident,

tout en rassurant l'ensemble des candidats : le concours sera réorganisé dans les plus brefs délais, dans des conditions strictes et transparentes, garantissant l'égalité des chances et l'engagement envers la numérisation des services publics dans un cadre professionnel et rigoureux. Le ministère réaffirme par ailleurs son attachement au processus de modernisation et de numérisation, malgré les tentatives de perturbation, et confirme son engagement envers les citoyens, fondé sur les principes de transparence, justice et responsabilité.

ALGÉRIE-TUNISIE

Manœuvre conjointe de lutte contre les feux de forêts

Une manœuvre conjointe de lutte contre les feux de forêts a été organisée par la Protection civile algérienne et son homologue tunisienne, samedi à El Kef (Tunisie), dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine, indique un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Cette manœuvre, qui s'est déroulée au lieu-dit "forêt de Safaia", dans la commune de Kef à Sakiat Sidi Youcef, à proximité de la zone frontalière, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine, précise la même source. Elle intervient également dans le sillage des "efforts communs visant à prévenir et à limiter les risques liés aux incendies de

forêts qui constituent un défi majeur pour la préservation de l'environnement et la sécurité des populations", ajoute le communiqué, relevant que "l'objectif principal consiste à tester et à évaluer les capacités opérationnelles des équipes engagées, renforcer la coordination et l'échange d'expériences, et améliorer la réactivité ainsi que l'efficacité des interventions en cas de feux de forêts". Selon la même source, "des moyens humains et matériels conséquents ont été mobilisés à cet effet, notamment deux équipes de la Protection civile algérienne spécialisées dans la lutte contre les feux de forêts, ainsi que des dispositifs de commandement, de coordination et de communication performants". Ces

exercices ont permis de "tester les capacités opérationnelles, d'optimiser les interventions conjointes et de mettre en place des procédures harmonisées de gestion des crises", a-t-on ajouté. Cette manœuvre conjointe traduit "la volonté des deux pays frères de renforcer les liens de coopération, de partager les expériences et les meilleures pratiques en matière de Protection civile, de consolider la résilience face aux catastrophes naturelles et constitue aussi un exemple concret de la mise en œuvre des engagements bilatéraux en matière de coopération dans le domaine de la Protection civile, en phase avec les orientations des hautes autorités des deux pays", conclut la même source.